

# Sournal

Journal de la **FFSB**

Trimestriel : Avril / Mai / Juin 2009

Belgique - Belgie  
P.P.  
1050 Bruxelles 5  
BC 0491  
Bureau de dépôt  
Bruxelles 5  
Chaussée de  
Boondael 55

Numéro 102

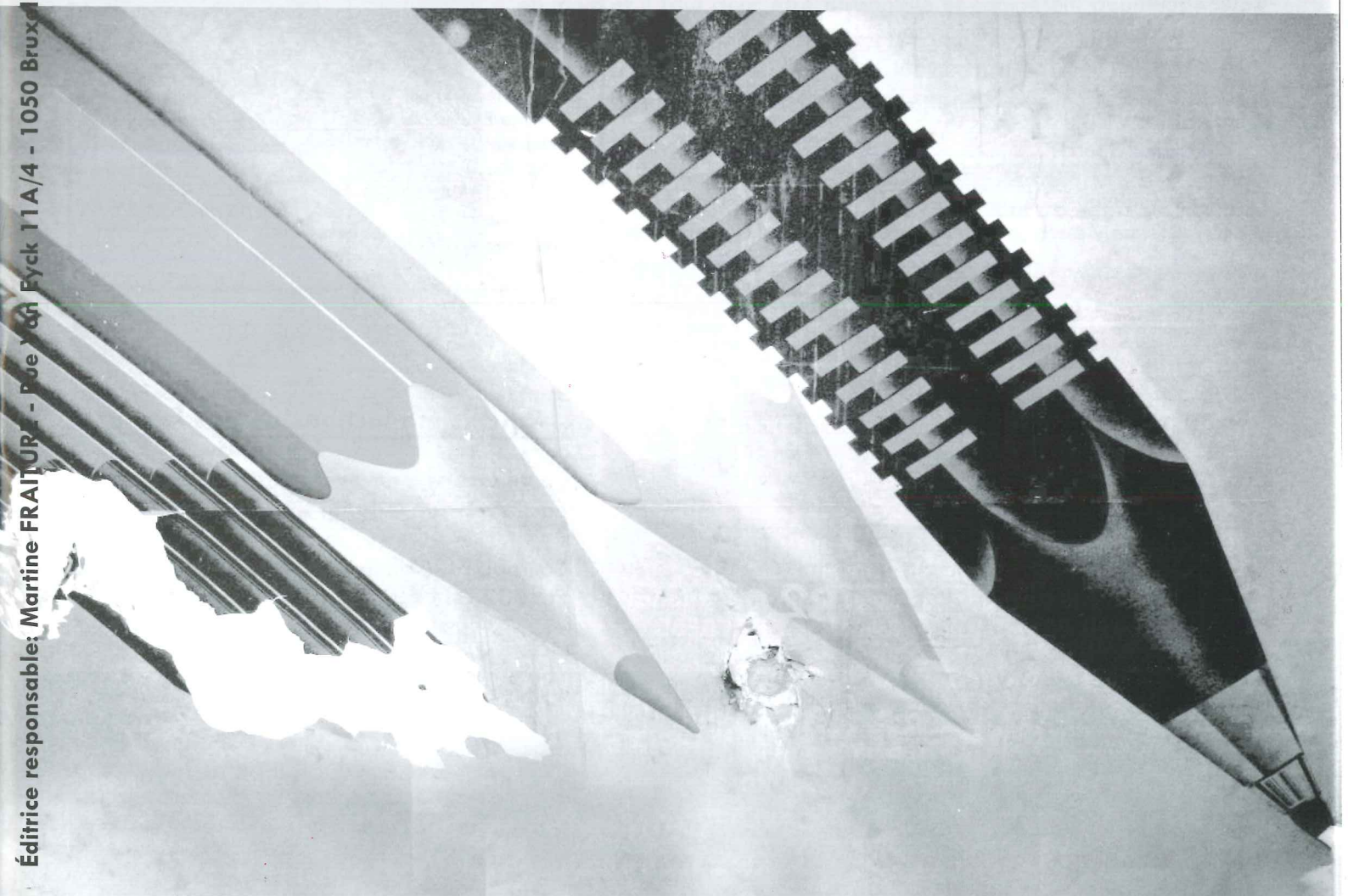


**Quand les jeunes s'en mêlent ...**  
Faites le plein d'idées "culture"

Ouvrez vite ce Sournal !

## Elections

Quelle place pour les sourds  
et les malentendants ?



# Sommaire

## La politique Les élections

A la rencontre des 4 grands partis francophones ..	4
CDH.....	6
ECOLO .....	7
MR.....	8
PS .....	9

## Rencontre

FFSB-Jeunes.....	10
------------------	----

## Aides techniques

Les interventions de l'AWIPH.....	12
-----------------------------------	----

## Nouveauté

HandiCirque.....	17
------------------	----

## Internet

Service de "réseautage" social en ligne.....	18
--	----

## Agenda des associations affiliées

.....	20
-------	----

## Du signe au mot n° 84

.....	22
-------	----

## Culture / Loisirs

.....	23
-------	----

## Santé

Les maisons médicales.....	24
----------------------------	----

## Prévention Sida

.....	25
-------	----

## Accès au permis théorique

Rencontre avec M. Cerise.....	28
-------------------------------	----

## Revue de presse

.....	30
-------	----

## Volet social

"La Vierge Noire" déménage.....	32
---------------------------------	----

## Hommage

Bernard Mottez.....	33
---------------------	----

## Association

Espace Sourds.....	34
--------------------	----

## Echos des associations

.....	36
-------	----

## Solution du signe au mot n° 83

.....	39
-------	----

## Abonnement au Sournal

Le Comité de Rédaction vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui apporter en vous abonnant et en versant la somme correspondante au compte de Sournal:

068-2030854-89

10 euros pour l'abonnement d'un an  
15 euros ou plus comme abonné de soutien  
20 euros pour l'étranger par paiement international  
IBAN : BE45 0682 0308 5489 BIC : GKCCBEBB

### Imprimerie SABELPrint SA

Rue Xhaufnaire 153 - 4820 Dison

Tél.: 087 31 28 47

Fax: 087 31 25 01

E-mail: info@sabelprint.be

www.sabelprint.be

# Sournal

Journal de la FFSB

Trimestriel d'éducation permanente édité par  
la FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES SOURDS DE  
BELGIQUE ASBL

Rue Van Eyck, 11A / 4  
1050 Bruxelles - Belgique

Fax: +32 (0)2 644 68 44

Tél.: + 32 (0)2 644 69 01

E-mail: [sournal@ffsb.be](mailto:sournal@ffsb.be)

Site web: [www.ffsb.be](http://www.ffsb.be)

### Le texte inspire le geste

**Spécialisé dans le domaine de la surdité, Sournal traite de divers sujets généraux et fait part des initiatives prises en faveur des sourds et malentendants. Porte-parole de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, tout en conservant son indépendance rédactionnelle, Sournal remplit une mission positive, préventive et constructive. Il favorise ainsi la construction d'un terrain de réflexion, d'entente et d'action entre les sourds, malentendants et entendants.**

### Comité du Sournal

Christelle BALARD

Brigitte BENNERT

Alfred FIÉVET

Martine FRAITURE

### Ont participé

#### à ce numéro

Christelle BALARD

Karin BASTIN

Nina BERTOZZI

Francine DE CHAMP

Aurélien DUPONT

Jérôme DUQUESNE

Martine FRAITURE

Françoise RAYMOND

Frédérique VAN EVELGHEM

### Rédacteur en chef

Julie KOPLOWICZ

### Editrice responsable

Martine FRAITURE

### Mise en page

Julie KOPLOWICZ

## Articles et réactions de nos lecteurs

N'oubliez pas d'envoyer vos articles et/ou réactions avant le **lundi 25 mai 2009**.

Sournal, rue Van Eyck 11A/4 - 1050 Bruxelles  
Fax: 02 644 68 44 - E-mail: [sournal@ffsb.be](mailto:sournal@ffsb.be)

Nous tenons à ce que les articles soient bien rédigés.

LE CONTENU ET LE TON DES TEXTES  
N'ENGAGENT QUE LEUR AUTEUR !



## Le mot de la rédaction

Le "monde" politique, un "monde" à part ? Il nous semble parfois si loin de nos préoccupations les plus singulières. Pourtant leur quotidien (famille, boulot) est-il si éloigné du nôtre ? Pour ce numéro préélectoral, Sournal a eu envie d'aller à la rencontre de ces hommes et femmes qui ont détenu, détiennent ou détiendront le pouvoir d'influencer notre quotidien à tous. Où sont les sourds dans leurs promesses électorales ?

Le 7 juin prochain, nous irons tous voter, exercer notre devoir de citoyen. D'ici là, nous devons décider...

Et pour se détendre l'esprit rien de tel que la découverte. Nous nous sommes penchés sur les initiatives culturelles que ces associations toujours aussi motivées mettent en place tout spécialement pour les sourds.

Pour ma part, je vous retrouverai dans plusieurs mois, donc dans plusieurs Sournal. Je pars en congé de maternité ce 1er avril. Entre temps, je vous laisse entre de très bonnes mains.

Bonne lecture ... et à bientôt

Julie KOPLOWICZ

## Edito de la



Depuis le dernier Sournal, notre équipe FFSB est heureuse de vous présenter l'évolution de son travail. A nouvelle année, nouveaux projets ! Et nous avons suivi cette ligne de conduite jusqu'à aujourd'hui.

Le nouveau site Internet tout d'abord. Nouvelle présentation, plus de signes, plus d'actualités, un contenu plus varié ; le site FFSB se veut plus accessible, plus visuel et plus dynamique. Nous tenons compte de vos avis, le site évoluera donc encore pour mieux vous satisfaire. Nouveaux documents aussi, comme le mémorandum pour les élections régionales, et le manifeste européen. Nous vous les présentons dans ce numéro exceptionnel politique, car les élections approchent et la FFSB est prête à informer, à communiquer avec les représentants politiques. Notre point de vue phare pour le monde politique est « nous sommes transparents pour vous et vous êtes invisibles pour nous ».

Autre sujet mais toujours dans le domaine des élections. Au mois de mai prochain, lors de l'assemblée générale de la FFSB, la moitié des Administrateurs verront leurs mandats venir à l'échéance. Certains se représenteront, d'autres pas. Vous l'avez compris, de nouvelles candidatures seraient bienvenues et nous étudierons toute demande qui nous sera faite. La bonne volonté ne suffira malheureusement pas. Il faut s'engager à prendre une action, un dossier en main et il faut donc être disponible et compétent pour le faire. Les candidatures doivent donc être motivées, car les domaines d'action sont variés: Europe, santé, politique, télévision, langue des signes, partenariat, reconnaissance, relations publiques.

Pour conclure cet édito, notre Centre de Documentation et d'Information sur la Surdité (CIDS), a le plaisir de pouvoir compter sur deux bénévoles. Danielle et tout récemment, Jean viennent donner un coup de main pour faire fonctionner ce Centre. Qu'ils en soient remerciés.

N'oublions pas non plus ceux et celles qui travaillent depuis longtemps dans les Commissions dont la CAA (Audiovisuel) et se battent encore et toujours pour le droit d'information via la télévision. Chacun a sa place dans notre fédération, qu'il soit salarié, bénévole, affilié. L'important étant de pouvoir compter sur la compétence et la motivation individuelle, pour obtenir un véritable esprit d'équipe de collaboration et de communication. La FFSB, c'est vous avant tout.

Martine et Christelle

## Pour soutenir la FFSB

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 30 euros. Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est: 310-0266448-75

Merci de ne pas nous oublier

## Elections : quelle place pour les sourds et les malentendants ?

**L**a FFSB s'est mobilisée pour ne pas faire de cette période préélectorale une nouvelle preuve de l'exclusion des sourds de toute vie citoyenne. Pour interpellier, elle aussi, les quatre grands partis francophones, la Fédération leur a transmis son Manifeste et son Mémoire.

Le droit de vote est obligatoire en Belgique. Chacun d'entre nous fait le choix de s'intéresser ou non à la politique de son pays. Pour les sourds, ce simple exercice de la citoyenneté est parfois rendu impossible, tout simplement parce que l'information diffusée par les partis politiques eux-mêmes ne leur est pas accessible. Vous verrez qu'il n'y a, à la fin de ce dossier, pas de conclusion. Notre volonté n'était pas d'intervenir a posteriori sur les réponses des partis. Nous avons voulu attirer l'attention des femmes et hommes politiques sur les difficultés que rencontrent certains sourds ou malentendants à se sentir concernés par la vie politique de leur pays.

Comme le disait Bruno Masure, journaliste et ancien présentateur du Journal Télévisé "les journalistes sont là pour mettre le doigt sur les défaillances, les dérapages, les contradictions des politiques".



### MANIFESTONS NOUS

Cette année 2009, est une année importante pour nous les sourds\*. C'est l'année des élections régionales ET européennes. Et voter étant obligatoire, il nous appartient de DEVOIR voter.

Mais comment voter, quand on ne sait pas pour qui? Mais comment voter quand on ne sait pas pourquoi? Mais pourquoi voter quand on pense que ça ne servira à rien?

Aux yeux de la loi, avoir le droit de vote, c'est être considéré comme citoyen d'état, et être donc perçu comme ayant les mêmes devoirs, mais aussi les mêmes droits, que tous.

Mais où est notre égalité de droits?

Mais quels droits, quand on n'a pas de sous tirage TV pour suivre les débats et les informations politiques?

Mais quels droits, quand on n'a pas d'interprètes lors de meetings, réunions? Mais quels droits, quand on n'a pas accès aux sources d'information les plus élémentaires?

Alors avoir des devoirs oui, mais ne pas avoir de droits, non. Ne pas avoir de choix de vote, est discriminatoire, et peu respectueux du droit de reconnaissance et d'égalité des chances dont nous devons bénéficier, nous citoyens sourds.

La Fédération a donc décidé de jouer son rôle, et de nous représenter nous les sourds, c'est pourquoi cette année, elle présente deux documents.

- un manifeste: rien sur nous, sans nous

- un mémoire: la reconnaissance n'est toujours pas l'égalité des chances.

Ces documents, vous sont accessibles sur notre site internet, en français et en langue des signes, et vous pouvez les consulter dans nos locaux.

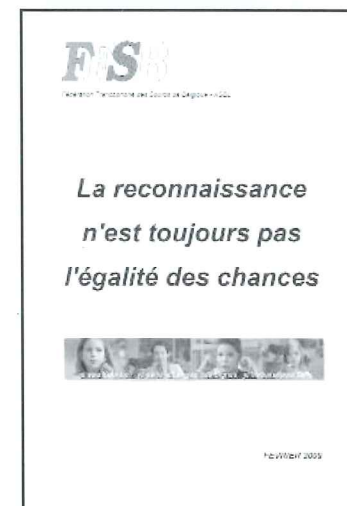
Pour que nous ayons voix nous aussi.

Pour que l'égalité devienne concrète, et notre citoyenneté réelle.

Le terme sourd n'est pas péjoratif, ni exclusif, il comprend tous les types/degrés de surdités allant du malentendant au devenu sourd.

**Nous, les citoyens sourds et malentendants, souhaitons participer à la construction d'une Union Européenne pour tous les citoyens. Nous demandons, dès lors, que nos droits et nos besoins soient pris en considération dans les domaines suivants :**

1. Le droit de jouir de l'égalité d'informations pour voter et participer aux campagnes électorales.
2. Une ratification rapide et la mise en œuvre de la convention des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation d'handicap.
3. Le droit d'être reconnus comme partenaires à part entière dans le processus décisionnel par l'ensemble des politiques nationaux et européens.
4. Un parlement européen accessible et vigilant.
5. Le droit à l'égalité d'accès et des chances en matière d'enseignement.
6. Le droit à l'égalité d'accès en matière d'emploi et de formation.
7. Le droit à l'égalité d'accès aux soins et aux remboursements.
8. Le droit à une accessibilité universelle.
9. Le droit à l'égalité d'accès à l'éducation, à la culture et à la vie sociale.
10. Le droit à l'évaluation des organismes qui ont élaboré des solutions ou services qui ont été proposés au public sourd et malentendant.



La FFSB a interpellé les grands partis politiques francophones en leur envoyant son Manifeste et Mémoire. Voici la lettre qui accompagnait ces documents.

"La campagne politique en vue des élections régionales et européennes se met en place activement. Chacun de vous plaide pour une meilleure accessibilité des personnes en situation de handicap. Ce programme théorique est très respectueux, mais il vous faut prendre conscience, en pratique, de l'avant-élection. Quid selon vous, du droit à l'accessibilité d'avant les élections en ce qui concerne les sourds\*? Comment vous élire, lorsque nous ne pouvons prendre part, à égalité, des sources d'information et de communication au processus électoral? Depuis de nombreuses années, notre fédération vous interpelle pour nous rendre l'ensemble du processus électoral accessible. Nous avons l'OBLIGATION de vote, mais pas le DROIT à l'information politique. Il est urgent que vous en ayez conscience, nous sommes transparents pour vous, vous êtes invisibles pour nous. Cette équation n'est pas citoyenne, ni juste. Cette lettre n'a pas pour objectif de nous informer de

vos projets post électoraux car nous, nous vous communiquons notre mémoire et notre manifeste pour cela. Mais bien de savoir ce que vous allez faire maintenant d'ici le 7 juin pour que l'ensemble des citoyens sourds puisse accéder à votre programme électoral, aux meetings que vous organisez, au contenu de vos informations, aux débats télévisés... Convaincus que vous ne manquerez pas de nous solliciter pour résoudre cette question, nous sommes à votre disposition. Soyez convaincus dès aujourd'hui, que notre citoyenneté ne peut pas se concevoir unilatéralement avec des devoirs, mais sans reconnaissance de nos droits les plus élémentaires. Voter, c'est participer, vivre et user de son droit d'expression le plus simple. Nous en en exclure est hautement discriminatoire.

A l'urgence de la rencontre,  
Martine FRAITURE et Christelle BALARD"

Sournal a tendu son micro aux quatre grands partis francophones (CDH, Ecolo, MR et PS) pour connaître les points consacrés à la surdité dans leur programme pour les élections du 7 juin prochain. Sans parti pris, voici ce que l'un et l'autre ont à nous dire.

## cdH

Catherine FONCK, actuelle ministre de l'Enfance, de l'Aide à la jeunesse et de la Santé en Communauté française, représente son parti.



**Quelle place est consacrée aux personnes sourdes ou malentendantes dans votre programme électoral pour les prochains élections ?**

Les très grands enjeux pour nous, au cdH, concernent l'intégration et l'accompagnement, à tous les niveaux.

mais il me semble que la mixité scolaire est précieuse et représente un facteur d'intégration à long terme. Ensuite, l'accès à l'enseignement supérieur doit aussi être amélioré car c'est un élément clef. Nous devons offrir un choix réel et entier à tout enfant dans son parcours scolaire.

**Comment les jeunes peuvent-ils suivre un enseignement supérieur «traditionnel» sans l'accompagnement d'un interprète ?**

Là encore, l'enjeu est primordial car énormément de choses en découlent. Nous nous battons pour la formation et la reconnaissance du métier d'interprète. Même si la promotion sociale est une compétence fédérale, nous continuerons notre travail dans ce sens.

**L'accès à l'information, de manière générale, et politique en particulier, n'est pas évident pour les sourds. Comment vos messages pourraient-ils l'être davantage ?**

Pour commencer, je dirais que l'accès à l'information télévisuelle doit être revu. Il ne faut cesser de faire pression sur la RTBF pour qu'elle propose des programmes destinés aux personnes sourdes dans un créneau horaire adéquat. En ce qui concerne le cdH, notre communication n'est pas encore totalement établie à ce stade. Mais il est évident que nous accorderons une attention toute particulière à adapter notre communication. Le plus possible, nous essayons de prévoir la présence d'un interprète lors de nos congrès. Malheureusement, l'organisation systématique de traduction en langue des signes est difficile. Nos supports écrits n'ont pas encore «traduits». Je pense qu'il serait intéressant de travailler directement avec une personne sourde sur l'adaptation des messages écrits. Nous l'avons déjà fait par le passé. Nous sommes conscients du fossé qui existe entre notre mode de communication et la langue des signes et donc nous avons besoin de conseils judicieux pour qu'il soit adéquat.

Pour prendre les choses chronologiquement, et non pas par ordre d'importance, je commencerais par l'importance du dépistage néonatal de la surdité. 90 % des enfants en Communauté française ont subi un dépistage, c'est inespéré. Après le diagnostic, l'important était évidemment de mettre en place une équipe pluridisciplinaire, à laquelle doit être intégrée une personne sourde. Dans les premiers moments de la vie, il est primordial que le mode de communication soit adapté à tout enfant. Pour les enfants sourds, cela veut dire apprendre la langue des signes pour maximiser les échanges avec les parents. L'accompagnement des parents est donc fondamental et il faut leur permettre à ces parents de prendre le temps d'apprendre la langue des signes. Mais j'insiste sur le fait que le choix doit rester celui des parents, en toute circonstance. L'accompagnement représente un enjeu pluriel ; les réponses qu'on peut lui apporter ne sont pas uniquement financières. La conviction du cdH est que le capital humain est celui sur lequel il faut miser.

**Vous défendez un enseignement de qualité en Communauté française. Aujourd'hui, il n'est pas adapté aux enfants sourds. Comment y remédier ?** L'école est en effet l'étape suivante dans le processus de vie. J'ai visité l'Institut Sainte Marie à Namur qui, pour moi, est un exemple à suivre. J'ai pu assister à un cours de maths et découvert combien la complémentarité entre les deux enseignants est riche. La mixité a plusieurs visages. On parle beaucoup de mixité sociale

## ECOLO

Isabelle DURANT, co-présidente du parti répond à nos questions.



**Dans vos programmes quels points concernent les sourds ?**

Pour ces élections régionales et européennes, Ecolo a rencontré de nombreuses associations en Communauté française. Pour établir nos priorités de campagne, nous avons travaillé en interaction avec certaines de ces associations sur un programme qui préexistait et qu'il fallait actualiser. Sur la question des sourds, Ecolo essaye depuis longtemps de faire des pas en avant et je pense que de nombreux ont déjà été faits. Il y a bien sûr eu la reconnaissance de la langue des signes. Aujourd'hui, nous continuons à être interpellés par des personnes sur, entre autres, la question des interprètes. J'aimerais qu'on aille plus loin dans ce qu'on offre aux gens comme capacité d'accompagnement dans toutes les démarches de la vie quotidienne. La reconnaissance était importante mais elle doit être suivie par d'autres actes. Il nous paraît très important que les services concernent davantage la vie quotidienne. Pour établir notre programme, nous adoptons une démarche interactive : comprendre quelles sont les attentes, les besoins tels qu'ils sont posés par les groupes. Chaque période préélectorale apporte son lot de remises en question sur les priorités.

de diffuser l'information de manière plus large ; c'est pourquoi nous avons proposé le sous-titrage. Pas seulement les émissions électorales mais aussi celles sur des sujets de société. Nous réalisons que le sous-titrage est plus simple à développer même s'il reste incomplet. Certes, cela demande un investissement mais techniquement c'est facilement réalisable et utile pour de nombreuses personnes. Ce qui est bon pour les sourds est intéressant pour les autres. Aujourd'hui, je suis aussi contente de pouvoir annoncer que le nouveau site d'Ecolo, lancé depuis mi-mars, publiera des vidéos en langue des signes à partir du 19 avril. Il est impossible de traduire tout un programme, nous avons donc décidé de traduire nos priorités de campagne.

**Quels sont les lignes de force de votre campagne ?** Etendre les subventions (les points APE, Maribel Social, etc) par toute une série d'outils. Ecolo soutiendra tous ceux qui développent des projets qui tendent vers une meilleure accessibilité des personnes sourdes ou malentendantes à une série de services. Le tout est de mieux garantir leur intégration dans la vie sociale pour rompre l'isolement dans lequel certains peuvent se retrouver. Je ne peux pas ici détailler les montants qui seront alloués à tel ou tel projet. Chaque ministre compétent dans son domaine dispose d'une meilleure cartographie des besoins spécifiques et pourra donc les besoins auxquels Ecolo devra répondre. Tous iront dans le sens d'une rupture de l'isolement, une amélioration du contact et une vie sociale la mieux développée. Sans oublier l'intérêt que le vivre-ensemble peut avoir pour les entendants. Si un groupe a envie de rencontrer un élu Ecolo pour discuter ensemble, moi je trouverais cela super. A tous les niveaux de pouvoir, et donc aussi bien au niveau des régions, il y a moyen de faire bouger les choses. Ces moments de dialogue sont riches. Il est évident qu'il est impossible pour nous, entendant, de se rendre compte des difficultés des personnes sourdes ; il est donc intéressant d'organiser des rencontres, des échanges avec les associations afin qu'elles puissent nous relayer les attentes.

**Etes-vous souvent interpellée par les personnes sourdes ?**

Oui et c'est très bien, même si parfois cela représente du travail ... mais c'est impératif de ne jamais laisser dormir la politique. Je pense que les personnes handicapées font énormément pour se faire entendre et faire connaître leurs problèmes.

**Mais comment être au courant de programme d'un parti politique quand on n'y a difficilement accès ?**

Dans les années 1995-1996, on a voulu traduire en langue des signes certaines tribunes politiques diffusées à la télévision. Une traduction intégrale était difficile à concrétiser mais il fallait trouver un moyen

## MR

C'est Didier REYNDERS, président du Mouvement Réformateur qui a défendu les idées de son parti.



**Quelle place est consacrée aux personnes sourdes ou malentendantes dans votre programme électoral pour les prochains élections?**

Notre préoccupation première est de savoir comment s'adresser au public

pendant la campagne et comment donner accès à notre programme. Notre site internet est bien sûr un moyen de diffuser largement l'information et nous ferons en sorte qu'il soit accessible à tous. Je prends l'exemple de capsules vidéos sonores de nos candidats auxquelles nous ajouterons un message écrit. Par d'autres biais, c'est parfois plus compliqué. Nous avons déjà tenté l'expérience de prévoir un interprète en langue des signes dans un congrès du parti mais cela a représenté des difficultés d'organisation. Pour ce qui est de notre campagne, je pense qu'elle s'articule autour de plusieurs axes. L'un d'eux est de prévoir des actions de sensibilisation précises. Lorsque le MR organise une manifestation liée aux personnes handicapées, nous faisons en sorte que les candidats eux-mêmes soient confrontés au handicap. Dans notre programme, les points spécifiquement dédiés aux sourds et aux malentendants sont intégrés dans une prise en compte générale du handicap. Nous avons réfléchi à la meilleure façon d'intégrer des mesures les concernant à chaque étape de la vie. Un des pôles les plus importants est la formation. Le terme est vaste et regroupe l'enseignement, bien sûr, mais aussi la formation à l'emploi. Nous nous battons aussi depuis longtemps pour que la RTBF augmente considérablement son offre de programmes sous-titrés. Quand vous voyez comment cela se passe dans d'autres pays !

**Comment adresserez-vous vos messages à ce public spécifique que représente les sourds et les malentendants ?**

Nous essayons dans notre programme général d'aller à la rencontre des sourds en utilisant les nouveaux médias. Nous avons développé la MR Tv qui offre un canal visuel idéal pour les personnes sourdes. Il est bien sûr envisageable de poster des vidéos en langue des signes. Mais il faut, je pense, dans un premier temps évaluer la pertinence de diffuser ces messages sur notre site internet. Ne serait-il pas plus judicieux d'utiliser, par exemple, des réseaux sociaux et adresser notre message directement à des personnes intéressées a priori. Je ne peux pas vous promettre que tout notre site sera traduit en langue des signes.

**Comment concrétiseriez-vous vos objectifs de campagne ?**

Si nous retrouvons certaines compétences, nous prendrons des engagements que nous respecterons. Pour vous donner un exemple, je me souviens lors de la campagne de 2007 avant les élections fédérales d'avoir été interpellé par un jeune homme qui me disait que s'il épousait sa compagne il perdait son allocation. Je lui avais à l'époque promis que si le MR revenait au pouvoir cela n'arriverait plus. A l'issue des élections, il est impensable pour notre parti de mener des négociations sans que certaines choses ne changent. Il est évident que nous n'avons pas encore réussi à tout faire. On pourrait aussi tout promettre, dire qu'on va tout faire mais l'important pour nous est de prendre des engagements et de s'y tenir.

**Et donc concrètement ?**

Il faut prendre le problème à la racine. Il n'y a aujourd'hui pas assez de formations permettant aux enseignants d'accueillir des enfants sourds. Il n'y a tout simplement pas assez de prise en compte par la collectivité des difficultés des sourds. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite est davantage à l'étude car leur handicap est visible. Or la surdité, handicap invisible, doit être prise en compte dans les aménagements de la vie quotidienne.

## PS

Paul-Olivier DELANNOIS est député à la Région wallonne et président du Conseil consultatif des personnes handicapées à Tournai.

Il clôture ce tour d'horizon des programmes politiques, au nom du Parti Socialiste.

## PS

**Comment le PS entend-il répondre aux besoins spécifiques des personnes sourdes ?**

Notre programme est construit autour de plusieurs axes. Le premier est l'accès à l'information. Cela se traduit par une amélioration de l'accessibilité et la proximité de l'information via la généralisation des «handicontacts» dans chaque commune. Le deuxième est d'encourager l'emploi des personnes handicapées en respectant les objectifs d'intégration de travailleurs handicapés par un plan d'actions pour l'emploi dans la fonction publique. L'enseignement est également un point important de notre programme. Nous entendons proposer des adaptations logistiques comme la présence d'une traduction gestuelle ou d'un assistant personnel et des adaptations professionnelles comme la formation des enseignants en langue des signes et la formation d'interprète. Au niveau de la culture, cela se traduit par l'ouverture de la programmation culturelle à la langue des signes ou au sous-titrage.

Je vais vous donner quelques exemples parlants. Au sein du Conseil consultatif, nous rencontrons très souvent des associations de sourds. Elles nous interpellent et nous réfléchissons ensemble aux meilleurs moyens d'aménager la ville et donc par extension la vie quotidienne. Il est important de tenir compte des spécificités, que se soient celles des sourds ou des malentendants mais aussi celles des personnes présentant d'autres handicaps. Au sein d'un parti politique, il arrive qu'on croit bien faire, œuvrer pour le bien des personnes mais parfois on se rend compte qu'on s'est trompé, tout ça parce que la personne directement concernée n'a pas été consultée.

**Comment relayez-vous ces considérations au niveau national du PS ?**

Le parti consulte des «personnes de référence», des personnes «ressources» qui connaissent plus particulièrement telle ou telle problématique. Les instances qui œuvrent au niveau local rapportent les fruits de leurs échanges avec les personnes directement concernées et ceux-ci sont intégrés à la réflexion générale que le PS mène avant d'établir son programme définitif.

**Vous qui êtes sur le terrain, pensez-vous que le PS en fait assez ?**

Je pense que la volonté est bien présente. Au niveau fédéral, les domaines à traiter sont vastes. Ce qu'il faut c'est que les personnes «ressources» à un niveau plus local se battent sans cesse pour qu'on les écoute; il faut continuellement taper sur le même clou. Au niveau de notre communication préélectorale, il est bien sûr envisageable – et je pense que cela le sera – que des vidéos en langue des signes se retrouvent sur notre site internet. Au sein du PS, nous essayons (sous l'insistance de la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées Julie Fernandez-Fernandez) d'assurer lors de beaucoup de nos manifestations une interprétation en langue des signes.

## Etre sourd ... et jeune



Géraldine RUFFO

Julie Body, Pierre Delforge, Mélanie Frissen, Sophie Deloyer et Delphine le Maire

**F**FSB-Jeunes c'est un groupe de jeunes motivés qui veut devenir le lien entre les jeunes sourds de la Communauté française, en somme la plateforme de tout ce qu'il y a à faire et à savoir.

"La section jeunesse de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique réunit des jeunes issus des quatre coins de la Belgique. Ils construisent un véritable échange interrégional mais regardent aussi vers l'extérieur avec des projets à l'étranger.

Dans une optique dynamique et positive, ces jeunes sourds organisent des débats, des formations et des activités pour nouer des contacts entre les participants mais aussi, dans une optique plus globale, pour améliorer la condition des sourds."

### FFSB-Jeunes c'est qui ?

Sophie Deloyer, présidente, Delphine le Maire, secrétaire, Pierre Delforge, trésorier et Mélanie Frissen et Julie Body, commissaires.

Il y a quatre ou cinq ans, le CJFSB – association rassemblant des clubs de jeunes sourds des quatre coins de la partie francophone du pays a cessé ses activités. Aucune autre initiative n'a alors vu le jour. Pourtant la motivation et l'engouement des jeunes sourds n'avaient pas diminués. Il a fallu attendre quelques années pour assister à une nouvelle impulsion. Petit à petit comme l'oiseau fait son nid, FFSB-Jeunes a vu le jour grâce à quatre clubs de jeunes : CJSMT, Toré Lidje, CJSW et Escargotsourds.

### Au commencement, il y avait ...

Comme nous l'explique Delphine le Maire : "C'est en rentrant d'un camp EUDY (European Union of the Deaf Youth) que j'ai réalisé que la Belgique était à la traîne dans le domaine de l'organisation des clubs de jeunes sourds. Dans d'autres pays, les jeunes sont très bien organisés, il existe une réelle cohésion. Je restais persuadée que nous étions tout à fait capables d'insuffler la même dynamique chez nous".

Pierre Delforge intervient et abonde dans le sens de sa présidente : "C'est vrai qu'en Belgique on est en retard pour tout un tas de choses." Mais attention nuance Delphine "la partie francophone du pays uniquement. En Flandre, les choses sont encore bien différentes. La Fevlado (Federatie van Vlaamse DovenOrganisaties) emploie une personne à 1/4 temps pour s'occuper uniquement des questions relatives aux jeunes sourds".

On ne peut s'empêcher de se demander pourquoi cette différence entre les deux communautés du pays. Différence de culture ? Manque de motivation ? Pierre nous assure que "la motivation est là, que la volonté des jeunes de se retrouver pour mettre sur pied des projets est bien réelle. Le problème est qu'à l'heure actuelle aucune structure n'est mise en place". C'est pour combler vide que la FFSB-Jeunes a voulu se développer.

### Définir ses objectifs ...

Si la FFSB-Jeunes existe aujourd'hui, c'est donc pour offrir aux associations de jeunes du pays un lieu de rencontre et d'échange. Un de leurs objectifs est d'offrir à chaque groupe de jeunes qui le désire des informations claires et utiles pour pallier au grand manque d'informations sur la meilleure façon de s'organiser en association. Des projets, tous les jeunes en ont et pourtant ils n'aboutissent pas toujours. Parfois, il s'agit d'un problème de gestion, une autre fois c'est un manque de subsides. Leur volonté première est donc d'aiguiller un maximum tous les jeunes sourds dans leurs démarches. Au sein même

du groupe, les projets foisonnent. "On les aborde un à un" nous précise Delphine. "Dans un premier temps, nous nous devons d'être à l'écoute des besoins et des envies des jeunes sourds de notre pays". Concrètement, cela se traduit par l'organisation d'une Assemblée Générale au mois d'avril prochain et de deux autres rassemblements extraordinaires en septembre 2009 et janvier 2010.

### Etre jeune (et) sourd en 2009

Malgré cette forte motivation qui anime les jeunes, certaines difficultés subsistent. Delphine et Pierre ont eu un parcours scolaire "classique". Mais à l'heure actuelle, tous les jeunes sourds sont-ils égaux ? "Non" nous répondent-ils. "Pour obtenir l'intervention d'un interprète pendant les études, il faut rentrer un dossier auprès du Centre Comprendre et Parler ou du CHS à l'IRSA mais il faut bien le préparer. Donc, c'est sûr que c'est possible mais seulement pour un certain nombre d'entre nous car le nombre d'interprètes disponibles est limité. Ce qui est important c'est de ne pas se décourager. Malheureusement, beaucoup de jeunes baissent les bras alors qu'il faut insister, insister et encore insister. Ce qu'il faudrait, c'est un groupe "spécial études", composé de sourds et d'entendants et dont le travail consisterait uniquement à suivre les jeunes dans leur formation scolaire".

Les jeunes sont l'avenir, la relève. Ils sont conscients du chemin qu'ils restent à parcourir mais ne se décourageront pas ...

### Plus d'infos ?

Consulter les sites des clubs de jeunes sourds:

<http://ffsbjeunes.blogspot.com/>

<http://www.escargotsourds.be/>

<http://tore-lidje.skyrock.com/>

<http://www.tournai-sourds.be/> (cliquer sur CJSMT)

<http://cjswoluwe.blogspot.com/>

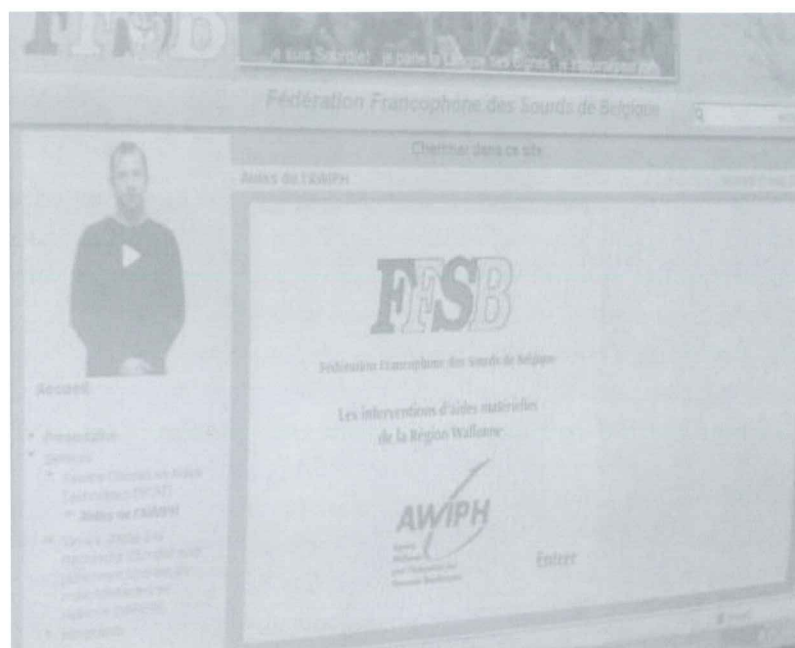
<http://cjsbruxelles.blogspot.com/>



Retrouvez les dates de leurs prochaines activités en page 37

## Les interventions de l'AWIPH

"Les interventions financières pour les aides matérielles à l'intégration des personnes sourdes et malentendantes en Région wallonne" en vidéo



Les textes sur les interventions financières pour les aides matérielles à l'intégration des personnes sourdes et malentendantes en Région wallonne (AWIPH) existent dans différents articles. Malheureusement, ils sont difficiles à comprendre.

Pour tenter d'y remédier, le Service Conseil en Aides Techniques (SCAT) de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique (FFSB) a reçu des subsides de la Région wallonne pour diffuser les textes en vidéo et ainsi les rendre accessibles aux personnes sourdes. Le but est d'expliquer, en langue des signes avec des sous-titres en français, ce qui est remboursé par l'AWIPH en terme d'achats de matériels adaptés aux personnes sourdes ou malentendantes.

Les différents articles sont repris sous l'«Arrêté du Gouvernement wallon fixant les conditions et les modalités d'intervention d'aide matérielle à l'intégration des personnes handicapées» du 4 février 2004.

Voici quelques exemples des différents types d'aides pour une perte auditive de 60 décibels : réveil, téléphone, aide de signalisation et d'indication, décodeur d'émissions de télévision sous-titrées, système FM, kit à induction pour matériel HIFI, téléphone mobile et aide tactile. Les montants varient selon les différents types de matériels.

La vidéo explicative est visible sur le nouveau site de la FFSB : [www.ffsb.be](http://www.ffsb.be)  
Cliquez sur la rubrique «Services» > Service Conseil en Aides Techniques (S.C.A.T) > Aides de l'AWIPH > Cliquez «Enter» sur la vidéo.

### En + ...

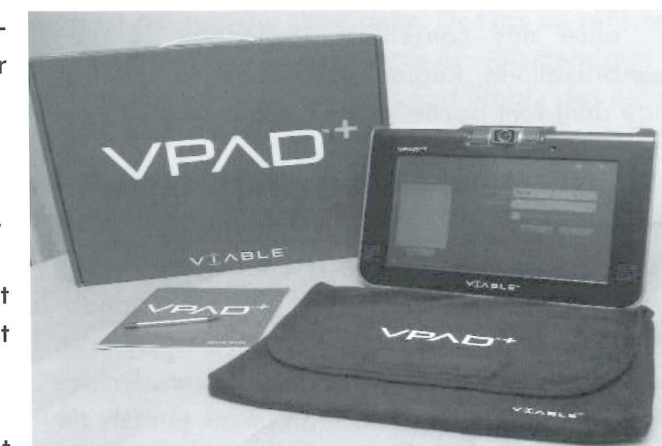
Viable est un outil de communication visuelle doté d'une caméra. Il est répandu aux Etats-Unis et maintenant aussi en France. Voici les différents modèles:

**V**iable Vision : un logiciel qu'on installe sur ordinateur. Il offre la possibilité de communiquer par vidéo ou par écrit.

VPAD+ : un vidéophone inventé par un ingénieur sourd américain. Cet appareil est portable et tactile.

Pour accéder à ce mode de communication, il faut simplement avoir une connexion wifi ADSL à haut débit.

Cette technique permet de communiquer facilement entre amis ou dans le milieu professionnel.



Envie d'en savoir plus ? [www.viable.fr](http://www.viable.fr) ou [www.viable.net](http://www.viable.net)

### Aide à l'Écoute pour les Personnes Malentendantes

Dans un environnement bruyant, dans des pièces qui résonnent ou qui présentent une réverbération importante, les prothèses auditives montrent leurs limites.

#### La solution : les boucles magnétiques

Elles permettent de transmettre le son directement aux prothèses (en position T), éliminant ainsi l'amplification du bruit ambiant. Le résultat est une amélioration considérable de l'intelligibilité du signal sonore et du confort d'écoute.

Notre gamme étendue de produits nous permet de répondre à toutes les demandes, grand public et professionnelles. Visitez notre site pour les découvrir ([www.avte.be](http://www.avte.be)).



a.v.t.e. sprl  
Adresse: Chaussée de Bruxelles 31, 1300 WAVRE BELGIQUE  
Tél/Fax: +32 (0) 10 81 31 36 - Website: [www.avte.be](http://www.avte.be) - E-mail: [audio@avte.be](mailto:audio@avte.be)





## Parlons d'un avenir proche . . . (1)

Le dimanche 7 juin prochain, c'est certain, nous irons voter . . .  
puisque le vote est obligatoire en Belgique

Comme tous les cinq ans, nous allons devoir élire nos conseillers régionaux (Région bruxelloise, Région wallonne et Région flamande dont font partie les six communes à facilités autour de Bruxelles).

Mais comme c'est le cas depuis 1979, nous allons aussi désigner nos représentants belges au Parlement européen (il y en a 24 aujourd'hui : 9 francophones, 1 germanophone et 14 néerlandophones). Certains nous prédisent d'autres élections ce jour-là mais seule la politique belge en décidera. Ce seraient les élections législatives (en cas de chute du gouvernement fédéral). (2) Aujourd'hui, apprendre à connaître toutes les fonctions du Parlement européen est chose facile : il suffit de consulter son site : un simple clic sur le mot «Parlement européen» nous y mène. Chacun des représentants y apparaît aussi en photo avec son nom. On nous y présente aussi les groupes politiques (l'équivalent de nos partis politiques au niveau national). Le fonctionnement du Parlement prévoit 3 lieux de travail : Strasbourg (siège officiel), Bruxelles et Luxembourg.

Mais saviez-vous que :

- le Parlement européen représente l'intérêt de 492 millions d'Européens ;
- 27 états y siègent par l'intermédiaire de 785 représentants ;
- 23 langues y sont pratiquées officiellement ;
- le Parlement européen est le seul parlement transnational (n'oublions pas que l'Europe est constitué d'états indépendants et souverains) et multilingue élu de manière directe.

Il y a 50.000.000 handicapés en Europe (1 famille sur 4 a un des ses membres handicapé). Il est facile de comprendre l'importance de leur vote. C'est pour cela que nous tenons à mettre en évidence les trois informations suivantes :

1) tenons-nous informés le plus possible sur nos candidats et leurs projets pour que nos élus représentent bien nos idées

2) parmi les candidats hongrois, il y a Adam KOSA (12ème sur la liste FIDESZ). Ce candidat est par ailleurs le président des sourds et malentendants de Hongrie. S'il est élu, il serait le premier membre sourd au Parlement européen. Que dit-il? Simplement que ce serait un grand honneur et privilège pour lui d'être le représentant de tous les Hongrois, en tant que sourd mais qu'il ne serait pas là que pour représenter les intérêts des seuls sourds mais bien ceux de tout son peuple.

3) l'EDF (European Disability Forum)(3) s'est déjà mis en mouvement et a publié le TOP 10 de ses priorités pour que la discrimination envers les personnes handicapées devienne de l'histoire ancienne et que rien ne se décide pour les handicapés sans les handicapés. Ce TOP 10 constitue le «MANIFESTE POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES DE 2009».

Voici ce TOP 10 ou ces dix demandes prioritaires :

1. L'accès au droit de vote et à la participation dans les campagnes électorales, à égalité avec les autres citoyens (pas de pression lors du vote, campagnes électorales et documents accessibles aux aveugles et sourds) ;

2. Un Parlement européen pour tous (accessible dans ses infrastructures, ses documents, ses sites web et réunions avec des boucles audio et des interprètes en langue des signes) ;

3. Une ratification rapide et la mise en œuvre de la Convention de l'O.N.U. relative aux droits des personnes handicapées par les communautés européennes, leurs institutions et les Etats membres de l'Union européenne ;

4. Un pacte détaillé, inspiré de la Convention de l'O.N.U. afin de s'attaquer aux entraves vécues dans la vie quotidienne, concernant entre autres l'éducation, les transports, les soins de santé, la protection sociale, les services sociaux, l'accès aux biens et aux services, le logement, la formation et l'emploi ;

5. Le droit de participer au processus décisionnel de l'Union européenne et une intégration globale du handicap dans l'ensemble des politiques nationales et européennes ;

6. Le droit à l'égalité d'accès et l'égalité des chances en matière d'éducation; le choix de décider librement avec sa famille, de ses besoins et de ses souhaits en matière d'éducation ;

7. Le droit à l'égalité de traitement en matière d'emploi, à compétence et statut professionnel égaux. Les employeurs doivent être disposés à adapter les locaux afin de tenir compte des besoins des personnes handicapées ;

8. Le droit à la protection sociale, à la sécurité sociale et à un revenu décent dans son pays ou un autre de l'Union européenne, en vertu du droit de libre circulation;

9. Le droit à une vie indépendante au sein de la communauté et le droit de poser nos propres choix de vie avec une assistance personnelle ou celle de la famille;

10. Le droit d'accès aux biens, aux services, aux transports publics, aux infrastructures publiques et aux outils de communication et d'information.

### T. V. NET en SLOVENIE, une nouvelle génération de media

Le Fonds Social Européen et des organisations humanitaires ont accepté de financer un système vraiment ingénieux pour sourds et malentendants. Tous les textes importants, tous les événements importants, y compris ceux qui concernent la surdité, sont produits par cette web-TV. Les informations

sont présentées en langue des signes, ce qui permet aux sourds d'acquérir du vocabulaire varié et développé pour traiter des questions du monde actuel et aux malentendants de suivre grâce à des sous-titres et du son. Jusqu'ici, il faut bien le reconnaître, il était difficile de comprendre l'image, les sous-titres et les signes de manière simultanée. Des tas de références des organisations pour sourds et malentendants sont présentées et permettent donc d'établir des liens, de ne plus être isolés et de recevoir toutes les informations de manière égale aux autres citoyens. Plus d'infos ? [www.deaf-tv.si](http://www.deaf-tv.si) ou [www.webtv-slovenia.si](http://www.webtv-slovenia.si).

(1) Le tout nouveau site de l'EUD nous sert ici de source principale. Ce site, très facile d'accès est composé d'un ensemble de rubriques écrites et traduites en langue des signes. Il ne pose donc pas de problème de consultation pour les personnes dont la langue principale est la langue des signes.

(2) La revue GAMAH (Groupe d'Action pour une Meilleure Accessibilité aux personnes Handicapées, A. S. B. L.), nous signale, dans sa version online de février 2009 que la Direction des élections du Service public fédéral Intérieur a adapté son site Internet aux normes **Anysurfer**. Pour l'instant ce site est accessible aux malvoyants mais il semblerait que l'accès au site sera bientôt accessible aux personnes déficientes auditives grâce à une traduction des instructions en langage signé. A suivre . . .

(3) EDF, en français, Forum Européen des Personnes Handicapées (FEPH) est une plateforme (pas une institution) fondée en 1996. Elle est indépendante et se bat pour que l'on prenne en compte les personnes handicapées dans la prise de décision au niveau européen. Elle ne se revendique d'aucune affiliation politique ou religieuse et se bat en faveur d'une société «handicapés inclus» et pour une société meilleure pour tous. Elle fonctionne grâce à des fonds alloués par la Commission européenne. Les organisations membres du FEPH incluent les plateformes nationales des personnes handicapées de tous les états membres de l'Union européenne et de l'Espace Economique Européen ainsi que les ONG (Organisations Non Gouvernementales) représentant les divers types de handicap.

Forum Européen des Personnes Handicapées :  
Rue du Commerce 39-41, 1000 Bruxelles  
Email : [secretariat@edf-feph.org](mailto:secretariat@edf-feph.org)  
[www.edf-feph.org](http://www.edf-feph.org)

Le manifeste est accessible en français via une traduction :  
[www.disabilityvotescount.eu](http://www.disabilityvotescount.eu)





# Nouvelle(s) internationale(s) Dernière minute ...

Francine DE CHAMP

Trois nouvelles viennent de nous parvenir...elles vous concernent peut-être.

Le prochain camp de la WFDY se déroulera la semaine du 3 au 8 août prochain en Norvège. Il est réservé aux jeunes de 13 à 17 ans, encadrés de moniteurs de 18 à 30 ans. Toutes les activités seront menées en langue des signes internationale. Intéressé(e) ? [www.wfdys.org](http://www.wfdys.org)

Suite à une initiative internationale, il est possible d'obtenir une bourse d'études pour participer à l'année de préparation (année zéro) aux 4 ans d'études d'un programme récemment créé d'Etudes appliquées en langue des signes. Ces cours vous feraient voyager puisqu'ils se donneront à l'Université Nationale Libre Indira Gandhi de New Delhi et ont été mis au point à l'Université de Preston (Lancashire). Attention : la date limite d'inscription est fixée au 29 mai 2009. Intéressé(e) ? Vous pouvez obtenir un dossier d'informations auprès de Claire Perdomo ([cl.perdomo1@uclan.ac.uk](mailto:cl.perdomo1@uclan.ac.uk))

Signmark, vous vous souvenez? Ce groupe rap composé de trois jeunes Finlandais dont un sourd. Et bien il a été sélectionné par un jury pour faire partie des finalistes en compétition pour défendre les couleurs de la Finlande au Grand Prix Eurovision de la Chanson (qui se déroulera à Moscou le 16 mai prochain). Signmark est arrivé 2<sup>ème</sup> à la sélection des finalistes de son pays, la Finlande avec plus de 41% des votes. Il ne participera donc pas au Concours Eurovision de la Chanson mais a bien défendu la cause sourde ! [www.signmark.biz](http://www.signmark.biz)



LE MANIFESTE DE LA FFSB SE TROUVE SUR  
LE SITE DE L'EDF : [www.disabilityvotescount.eu](http://www.disabilityvotescount.eu)

# Association

Julie KOPLOWICZ, avec Maxime de VOLDER

## HandiCirque

Depuis presque 20 ans, l'Ecole de cirque de Bruxelles a développé HandiCirque : un projet qui met les arts du cirque au service de la personne handicapée.



Christophe Smeets

En 1990, à l'origine, l'institution namuroise La Bastide a contacté l'Ecole de cirque de Bruxelles. Les éducateurs désiraient que des adultes sourds avec handicaps mentaux associés soient pris en charge. Depuis, l'offre d'activités pour personnes handicapées s'est largement développée et l'École de Cirque a de plus en plus de demandes. Il y a quelques semaines, différents intervenants du monde du cirque se sont retrouvés pour réfléchir à : *Comment rendre le cirque accessible à toutes les personnes handicapées ? Comment les intégrer davantage ?* Cette table ronde était organisée dans le cadre de CARAVAN, une nouvelle association internationale regroupant sept écoles de cirque pédagogique et social à travers l'Europe. Le fruit des échanges autour du thème d'HandiCirque ont été transmis aux différents membres de l'ASBL dans le but de les aider à élaborer des outils pédagogiques. L'objectif de l'initiative est de susciter l'envie de développer et répercuter ce type de projet à l'étranger.

Petit à petit, à l'Ecole de Cirque, d'autres projets spécifiques se développent. Comme celui d'un jeune sourd, Maxime de Volder, qui veut ouvrir des ateliers pour les personnes sourdes ou malentendantes.

A ce stade, son idée serait de proposer plusieurs formules :

### Une séance d'initiation :

Une activité exceptionnelle comme une demi-journée ou une journée d'initiation aux arts de cirque.

### Une journée «cirque» (qui se déroulera vers la mi-juin) :

A l'occasion d'un spectacle joué par des étudiants qui terminent leur année de formation pédagogique, une initiation spécifiquement réservée aux jeunes sourds sera organisée durant la matinée dans le cadre scolaire. Elle permettra à chacun (participants et personnel encadrant) de se rendre compte des bienfaits que peuvent apporter ces techniques de cirque

### Des stages pendant les vacances d'été (intégration) :

L'Ecole de Cirque de Bruxelles organise des stages pendant les vacances d'été. Il s'agit de stages d'apprentissage des différentes techniques de cirque proposés jusqu'à présent à des enfants entendants de 3 à 12 ans.

Un nouveau stage sera organisé pour des jeunes de 8 à 12 ans « basé » sur la rencontre d'un groupe d'enfants sourds (environ 6 jeunes) et d'enfants entendants (12 jeunes). Ce projet permettra aux enfants sourds de pouvoir communiquer en langue des signes entre eux. Il s'agit d'une belle opportunité de partager cette expérience avec d'autres enfants entendants. Une chouette rencontre entre les deux groupes, qui, ensemble, produiront un spectacle à la fin de la semaine. L'encadrement sera assuré par un formateur spécialisé dans les techniques de cirque et un animateur sourd maîtrisant la langue des signes.

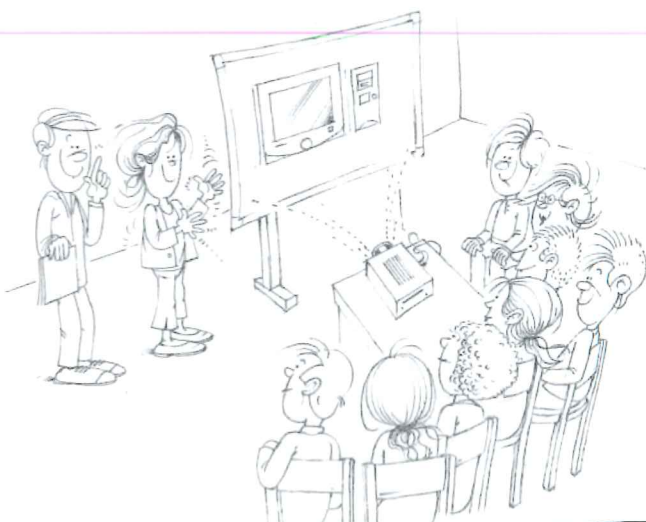
Intéressés ? Nous vous invitons à inscrire les enfants sourds intéressés par un stage d'une semaine pendant les vacances d'été. Les dates seront précisées prochainement sur le site : [www.ecoledecirquedebruxelles.be](http://www.ecoledecirquedebruxelles.be)

Plus d'infos : [m.devolder@ecoledecirquedebruxelles.be](mailto:m.devolder@ecoledecirquedebruxelles.be)

Publicité

## CFRP

Centre de Formation et de Réadaptation Professionnelle  
CFRP Vieux Chemin d'Ath, 1 - 7548 TOURNAI



Des interfaces de communication vous accompagnent pendant et après la formation.

Chez nous, vous apprenez à votre rythme.

**ACCOMPAGNEMENT  
DANS VOTRE  
PROJET  
PROFESSIONNEL**

### FORMATIONS

- Les métiers du Tertiaire
- Les métiers de l'Industrie
- Les métiers du Multimédia

### Contact :

- [www.cfrp.be](http://www.cfrp.be)
- Fax : 069 89 08 51
- [colette.delrue@cfrp.be](mailto:colette.delrue@cfrp.be)
- GSM : 0478 45 96 81
- 069 89 08 59

Chez nous, on signe !



## Service de "réseautage" social en ligne

**Le service de "réseautage" social est plus connu sous d'autres noms, tel Facebook, Copains d'Avant ou Netlog. Ils servent souvent à rester en contact avec des amis ou des collègues de travail.**



Le premier site web de «réseautage» social était Classmates.com qui débuta ses activités en 1995. Company of Friends, le réseau en ligne de Fast Company (la revue commerciale en vogue de la nouvelle économie) a introduit, en 1997, le «réseautage» d'affaires sur Internet. D'autres sites ont emboîté le pas, incluant Sixdegrees.com, qui débuta en 1997, Epinions qui introduisit le cercle de confiance en 1999, suivi par les équivalents européens Ciao, Dooyoo et ToLuna. Ce n'est pas avant 2001 que des sites web utilisant les cercles d'amis de réseaux sociaux en ligne ont commencé à apparaître.

Cette forme de «réseautage» social, couramment employé au sein des communautés en ligne, est devenue particulièrement populaire en 2002 et a fleuri avec l'avènement du site web appelé Friendster. Il existe, de nos jours, plus de 200 sites de «réseautage» social. La popularité de ces sites a rapidement grossi et, en 2006, MySpace a obtenu un plus haut taux de pages visitées que Google.

### Applications

Un réseau social est orienté vers le web 2.0, c'est-à-dire qu'il permet à ses visiteurs d'être des participants actifs du réseau, et non plus de simples visi-

teurs de pages statiques.

Dans ces communautés, un premier ensemble de fondateurs envoie des messages invitant des membres de leur propre réseau personnel à les rejoindre. Les nouveaux membres répètent le processus, accroissant ainsi le nombre de membres et de liens dans le réseau. Les emplacements offrent alors des dispositifs tels que les mises à jour automatiques de carnets d'adresses, la visualisation de profils personnels, la possibilité de former de nouveaux liens par des services d'introduction et d'autres formes de raccordements sociaux en ligne. Des réseaux sociaux peuvent également être organisés autour des relations d'affaires, comme dans le cas de LinkedIn ou de Viadeo.

Le métissage du «réseautage» social est une approche du «réseautage» social qui combine à la fois les éléments hors-ligne (les rencontres en face à face) et en ligne. MySpace, par exemple, est construit autour de la musique indépendante et des vidéos. Facebook est, lui, né dans une communauté d'universitaires. Les plus récents réseaux sociaux sur Internet se sont concentrés davantage sur des sujets spécifiques tels que l'art, le tennis, le golf, les automobiles, le poker, les propriétaires de chiens et même la chirurgie esthétique.

La plupart des réseaux sociaux sur Internet sont publics, permettant à n'importe qui de s'y joindre. Les organismes, tels que de grandes entreprises, ont également accès à des programmes de «réseautage» sociaux privés, connus sous le nom de Enterprise Relationship Management. Ils installent ces programmes sur leurs propres serveurs et permettent à des employés de partager leurs réseaux de contacts et de relations avec les personnes et les entreprises extérieures.

### Quelques exemples de réseaux

Les réseaux sont rangés dans trois catégories et

classés par ordre alphabétique :

**Réseaux ouverts** (Copains d'avant, Facebook, Keltoa, Last.fm, MySpace, Netlog, OnVaSortir.com (OVS), Hellocoton (réseau social féminin).

**Réseaux sur invitation** (Parano.be, eburneos.com, asmallworld.net, qube, utorin, gelamigo.com). Pour faire partie des réseaux suivants, il faut être invité par l'un de ses membres. Cela garantit qu'au moins chaque membre a une relation et permet au site de maîtriser sa croissance.

**Services en ligne de «réseautage» professionnels.** Certains réseaux sont spécialisés dans la mise en relation professionnelle. Ils ne demandent pas d'invitation et favorisent les rencontres professionnelles, les offres d'emploi et la recherche de profils.

LinkedIn. Viadeo réseau social professionnel  
Xelid réseau social professionnel avec blogs thématiques associés.  
Medeclic réseau social professionnel réservé aux médecins.

### Modèle économique

De nombreux opérateurs Internet s'intéressent aux réseaux sociaux en vue d'y faire de la publicité. Début 2008, lors d'achats de sites, un réseau social

est évalué autour de 20 à 150 dollars par visiteur unique. Début 2008, Facebook est valorisé autour de 15 milliards de dollars américains, pour 100 millions de visiteurs, soit 150 dollars par utilisateur. Pour des réseaux plus petits, AOL rachète Bebo.com, 40 millions de personnes, 850 millions de dollars. Google, Microsoft, Yahoo !, pour les plus grands, se livrent à une course d'achats de sites de réseau social. Google a un réseau social appelé orkut qui a été lancé en 2004. Au même moment, le «réseautage» social commence à être perçu comme une composante des stratégies Internet : en mars 2005, Yahoo ! lançait Yahoo ! 360° et en juillet 2006, News Corporation a acheté MySpace.

Une nouvelle tendance pour les réseaux sociaux thématiques est de parier sur la valeur ajoutée du site afin de miser sur la revente pour générer un revenu, la publicité n'étant qu'un palliatif temporaire en attendant de vendre le réseau social.

Source : Wikipedia

## ATELIERS DU MONCEAU

Aide aux sourds et malentendants

Rue de l'Avenir 75

4460 Grâce-Hollogne

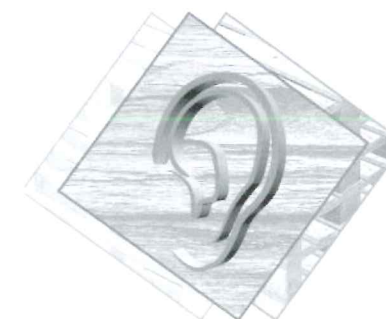
Tél. : 04/239.70.10

Fax : 04/239.70.14

GSM : 0478/23.48.18 (SMS uniquement)

E-mail : [laure.fiasse@dumonceau.be](mailto:laure.fiasse@dumonceau.be)

[alain.klinkenberg@dumonceau.be](mailto:alain.klinkenberg@dumonceau.be)



Réparation de palettes  
Fabrication de châssis en bois  
Fabrication de caisses et caissettes  
Rabotage industriel

Petite menuiserie  
Fabrication de pallox's  
Mise en caisse  
Placards

1<sup>er</sup> atelier européen bilingue langue des signes - français  
Vous êtes sourd(e) ? ... Nous vous proposons du travail



# Agenda des associations affiliées

## BRUXELLES

### Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF)

#### Maison des Sourds

Rue Saxe Cobourg, 38 - 1210 Bruxelles  
Tél./Fax : 02 218 32 22

Portes ouvertes tous les vendredis à partir de 19.00

#### AVRIL 2009

- Mercredi 1 17.00 Table d'actualités
- Vendredi 3 19.00 Portes ouvertes "Café - Rencontres" 19h30 C.A. RLSB
- Samedi 4 14.00 Concours de Whist
- Jeudi 9 9.00 Jeux 55 plus à Turnhout
- Vendredi 10 16.00 C.A. Maison des Sourds  
19.00 Portes ouvertes "Café - Rencontres"
- Dimanche 12 14.00 Loisirs & Culture pour tous
- Lundi 13 Lundi de Pâques (Congé férié)
- Mardi 14 10.00 Visite & loisirs pour tous
- Mercredi 15 10.00 Visite & loisirs pour tous  
17.00 Table de Conversation en Langue des Signes (UF3)
- Jeudi 16 10.00 Visite & loisirs pour tous
- Vendredi 17 10.00 Visite & loisirs pour tous  
17.00 Assemblée Générale de la R.L.S.B.  
19.00 Portes ouvertes "Café - Rencontres"
- Samedi 18 14.00 Open Pétaque
- Vendredi 24 19.00 Portes ouvertes "Café - Rencontres"  
20.00 Activité proposée par Club des Jeunes

- Sourds  
**MAI 2009**  
Vendredi 1 Fête du travail (ferié)  
Samedi 2 14.00 Concours de Whist  
Mercredi 6 17.00 Table d'actualités

- Vendredi 8 19.00 Portes ouvertes "Café - Rencontres" 19.30 C.A. RLSB
- Samedi 9 09.00 Au paraclub de Temploux & Table de Conversation. Rendez-vous sur place
- Dimanche 10 14.00 Loisirs & Culture pour tous
- Jeudi 14 12.00 Visite "Prison de Tongres"
- Vendredi 15 16.00 C.A. Maison des Sourds  
19.00 Portes ouvertes "Café - Rencontres"
- Samedi 16 14.00 Open Pétaque
- Mercredi 20 17.00 Table de Conversation en LS (UF3)
- Jeudi 21 Ascension (ferié)
- Vendredi 22 Maison des Sourds fermée (Pont de l'Ascension)
- Vendredi 29 19.00 Portes ouvertes "Café - Rencontres"  
20.00 Activité proposée par Club des Jeunes

#### Sourds JUIN 2009

- Lundi 1 Lundi de Pentecôte (ferié)
- Mercredi 3 17.00 Table d'actualités
- Vendredi 5 19.00 Portes ouvertes "Café - Rencontres" 19.30 C.A. R.L.S.B avec les sections  
14.00 Concours de W.00ist
- Samedi 6 16.00 C.A. Maison des Sourds
- Vendredi 12 19.00 Portes ouvertes "Café - Rencontres"
- Dimanche 14 14.00 Loisirs & Culture pour tous
- Mercredi 17 17.00 Table de Conversation en LS (UF3)
- Vendredi 19 19.00 Portes ouvertes "Café - Rencontres"
- Samedi 20 14.00 Open Pétaque
- Vendredi 26 19.00 Portes ouvertes "Café - Rencontres"  
20.00 Activité proposée par Club des Jeunes
- Sourds
- Samedi 27 15.00 Tirage F.R.S.S.B.

Venez visiter notre site internet : [www.maisondessourds.be](http://www.maisondessourds.be)

### Foyer des Sourds et des Malentendants Centre Socio Culturel et Social

Rue de la Charrette 15 - 1200 Woluwe St Lambert  
Tél./fax : 02 762 03 50  
E-Mail : [cscs@skynet.be](mailto:cscs@skynet.be)

#### AVRIL 2009

- Dimanche 5 9.30 Dimanche des Rameaux : eucharistie à l'Eglise de la Ste-Famille  
12.00 Amis de Woluwe : Au C.S.C.S : potage offert aux participants à la célébration des Rameaux. Chacun apporte son pique-nique
- 15.00 Réunion amicale des membres au C.S.C.S.
- Jeudi 16 14.30 Amis de Woluwe : visite du Musée de la Porte de Hal. RDV sur place.

- Lundi 20 14.00 3x20
- Mardi 21 19.00 Initiation à l'informatique
- MAI 2009**  
Dimanche 3 13.30 Amis de Woluwe : Concours de Mini-Golf au Stade Fallon  
16.00 Remise des prix et réunion amicale au C.S.C.S.
- Mardi 5 19.00 Initiation à l'informatique
- Lundi 18 14.00 3x20
- Mardi 19 19.00 Initiation à l'informatique
- JUIN 2009**  
Mardi 2 19.00 Initiation à l'informatique  
15.00 Amis de Woluwe : Activité à déterminer  
Info : tél/fax 02.762.42.91 (C. Goffe) ou 02/772.71.08.(P. François) ou [www.foyerdes-sourds.be](http://www.foyerdes-sourds.be)
- Lundi 15 14.00 3x20
- Mardi 16 19.00 Initiation à l'informatique

## Charleroi

### Association (Sportive) des Sourds et Malentendants de Charleroi

Local: «Le Gazo» - Rue du Calvaire, 2A - 6060 Gilly  
Tél./Fax : 071 35 02 54

Portes ouvertes tous les 3<sup>es</sup> dimanches à 14h00

#### AVRIL 2009

- Dimanche 19 14.00 Ouverture du local  
16.00 "Table de conversation sur l'éco-jardinage".

#### MAI 2009

- Dimanche 17 10.00 AG ASMCharleroi. Activité à suivre voir <http://asmcharleroi.asbl.wifeo.com>
- JUIN 2009**  
Dimanche 21 14.00 Ouverture du local  
Activité à suivre voir : <http://asmcharleroi.asbl.wifeo.com>
- Samedi 27 Visite d'un parc à éoliennes date non déterminée à suivre voir : <http://asmcharleroi.asbl.wifeo.com>

**N.B. : Bientôt le retour des ChuuuBalade.**  
Renseignements : <http://asmcharleroi.asbl.wifeo.com>  
ou [asmcharleroi@hotmail.com](mailto:asmcharleroi@hotmail.com)

## Liège

**Sur'Cité**  
Rue Waleffe 2 - 4020 Liège  
Tél. : 04 341 39 96 - Fax : 04 344 10 06

#### Tous les mardis :

- 18 à 24h "SUR'Cité" est ouvert
- 18 à 22h Le Centre Robert Dresse est ouvert (en dehors de ces heures prendre RDV)
- 14 à 18h L'Ouvroir (l'aiguille silencieuse)

#### Tous les 3<sup>e</sup> samedis du mois :

- 18h30 Messe traduite en langue des signes à l'Eglise St Remacle
- AVRIL 2009**  
Dimanche 19 14.00 Concours de Rami et activités de Pâques par 50+.  
18.00 Souper "Croque-monsieur et crudités".  
20.00 Conférence sur "L'estime de soi" ou "Explication de la politique belge". (Sous réserve)  
21.00 Soirée "Sourds-entendants" par Toré Lidje.
- Mardi 21 20.00 Conférence sur "L'estime de soi" ou "Explication de la politique belge". (Sous réserve)
- Samedi 25 21.00 Soirée "Sourds-entendants" par Toré Lidje.
- Dimanche 26 13.30 Croisière "Orchidée à la montagne St-Pierre" par 50+.
- Mardi 28 20.00 Café-Signes par SUR'Cité.

#### MAI 2009

- Samedi 2 11.00 Pétaque à Jemeppe par 50+, suivi d'un souper.  
20.00 Rencontre avec les politiciens (date à confirmer).
- Mardi 5 ou 12 13.00 Journée "Fort Boyard" ou Famille en or" par Toré Lidje.
- Dimanche 9 14.00 Concours de Rami par 50+.  
18.00 Souper "Buffet froid".
- Dimanche 17 14.00 Concours de Rami par 50+.  
18.00 Souper "Buffet froid".
- Samedi 23 Fancy-fair de SUR'Cité par les différentes sections. (A communiquer)

#### JUIN 2009

- Mardi 9 20.00 Conférence sur "Recherche emploi" par le SAREW. (Sous réserve)
- Samedi 13 14.00 Mini-golf par R.U.S.S.Liège.  
18.00 Souper "Pizza".
- Dimanche 21 14.00 Bingo par 50+.  
18.00 Souper "Barbecue".
- Mardi 23 20.00 Conférence sur "Les services de la Vierge Noire vis-à-vis des personnes sourdes et malentendantes. (Sous réserve)
- Samedi 27 18.00 Barbecue "Vacances" par Toré Lidje.

## MONS

### Société Royale Silencieuse Borraine-Mons

Local: Rue du Temple 2 - 7011 Ghlin  
Tél. / Fax : 065 88 59 17

(Cindy, Pascale, Benjamin) jeu d'activité  
**SAMEDI 2 MAI** Réunion mensuelle, jeu d'activité avec les sourds et entendants (Cindy, Pascale, Benjamin) jeu d'activité.  
Goûter : sandwich au fromage, jambon, américain,...

**SAMEDI 11 AVRIL** Distribution des oeufs de Pâques aux enfants, projet du voyage annuel (août) goûter: Croque-monsieur.

**SAMEDI 6 JUIN** Fête des Pères ; acompte et allocution du voyage annuel. Goûter : Barbecue.

## NAMUR

### Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des Malentendants

Rue Baron Fallon 32B - 5000 Namur  
Pour info: Tél./ Fax : 081 30 06 62

#### AVRIL 2009

- Samedi 18 11.00 2<sup>e</sup> tournoi amicale de pétaque à Hasselt
- Dimanche 26 14.00 foyer : Réunion ordinaire, Hot dog
- MAI 2009**  
Samedi 2 11.00 3<sup>e</sup> tournoi amicale de pétaque à 50+

- Liège
- Samedi 9 6.00 Excursion Amsterdam (Hollande)
- Samedi 16 11.00 4<sup>e</sup> tournoi amicale de pétaque à Aachen (Allemagne)  
14.00 foyer : Réunion ordinaire
- Dimanche 24 11.00 5<sup>e</sup> tournoi amicale de pétaque à Verviers
- JUIN 2009**  
Dimanche 7 11.00 6<sup>e</sup> tournoi amicale de pétaque à Eupen
- Samedi 20 11.00 6<sup>e</sup> tournoi amicale de pétaque à Eupen
- Dimanche 28 14.00 foyer réunion ordinaire. Barbecue

## TOURNAI

### Association des Sourds et Malentendants du Tournaisis

Local: «Centre de Rencontre des Sourds», Rue Blandinoise, n° 28 à 7500 Tournai.

Tél./Fax: 069 84 18 59  
E-mail: [info@sourds-tournai.be](mailto:info@sourds-tournai.be)

#### AVRIL 2009

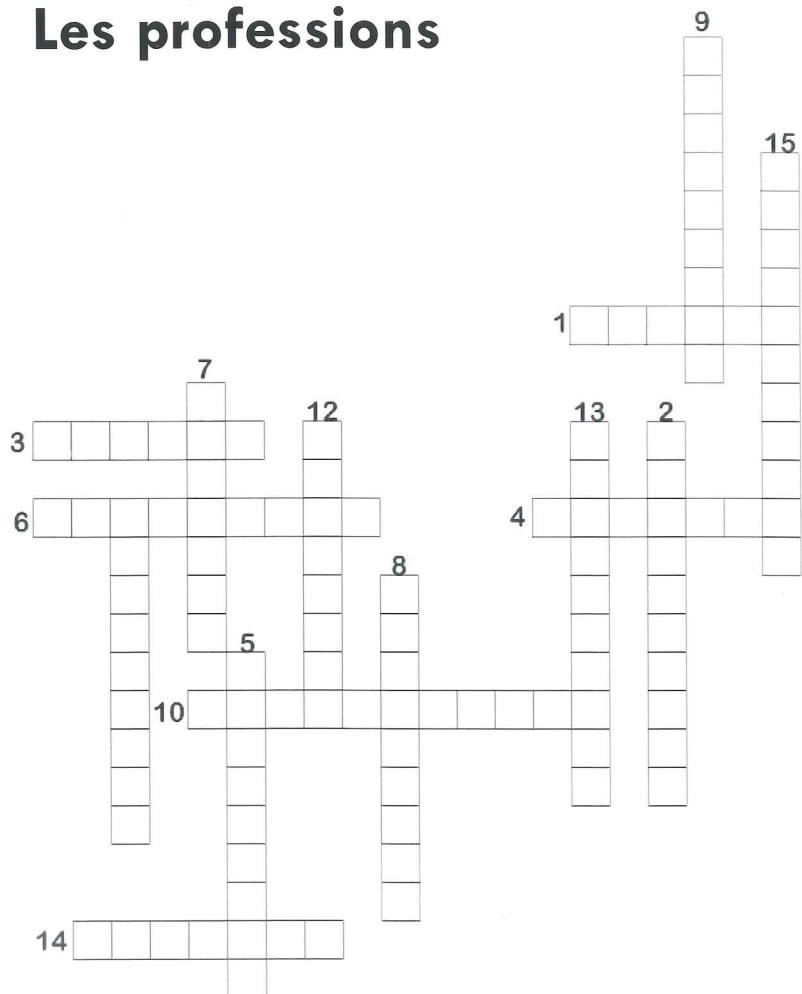
- Mardi 10 21.15 FUTSAL "Championnat M.F.A.T." salle du Skill, Boule Team - S.C.S.Tournaisis
- Samedi 13 FUTSAL "Championnat Amical Steff" le matin
- Mardi 16 19.00 Entraînement badminton à la salle "Sport Rive Droite"
- Vendredi 19 19.00 Conférence "Le Camp de Concentration d'Auschwitz" organisé par l'ASMT au Centre de Rencontre des Sourds
- Samedi 20 FUTSAL "Championnat Amical Steff" le matin  
FUTSAL "Championnat de Belgique FRSSB" organisé par Zébre Charleroi  
20.15 FUTSAL "Championnat M.F.A.T." à la salle du Skill S.C.S.Tournaisis - Red Eyes  
14.00 Visite d'une entreprise.  
FUTSAL "Championnat Amical Steff" le matin
- Mercredi 24 21.15 FUTSAL "Championnat M.F.A.T." salle du Skill, Boule Team - S.C.S.Tournaisis
- Samedi 27 FUTSAL "Championnat Amical Steff" le matin

- organisé par Woluwé (B)
- SCS Tournaisis - Zébre Charleroi
- Dimanche 4 11.30 Réunion mensuelle à la R.A.S.T.
- Mercredi 7 18.30 Conférence organisée par l'ASMT au Centre de Rencontre des Sourds.
- Samedi 10 FUTSAL "Championnat Amical Steff" (?)  
21.15 FUTSAL "Championnat M.F.A.T." salle du Skill, M.F.C. TEC - S.C.S. Tournaisis  
Bowling "Championnat de Belgique" doublettes mixtes par Woluwé SSB
- Mardi 13 19.00 Entraînement de badminton.
- Samedi 17 FUTSAL "Championnat Amical Steff" (?)  
FUTSAL "Championnat de Belgique éliminatoire" par C.S.S. Wavre

#### JUIN 2009

- Samedi 1 Réunion mensuelle à la R.A.S.T. Fête de St Nicolas et gouter gratuit pour les membres
- Mercredi 5 18.30 Conférence organisée par l'ASMT au Centre de Rencontre des Sourds.
- Samedi 8 Bowling "Championnat de Belgique TRO" par KSKD Brugge.  
19.00 Entraînement de badminton.
- Mardi 11 14.30 FUTSAL "Championnat de Belgique FRSSB" par S.C.S. Tournaisis à la Salle Omnisports du Tournaisis rue A. Dutrieux 7500 Tournai
- Samedi 15 S.C.S. Tournaisis - Woluwé SSB (A)/ Zébre Charleroi (A) - S.C.S. Tournaisis

## Les professions



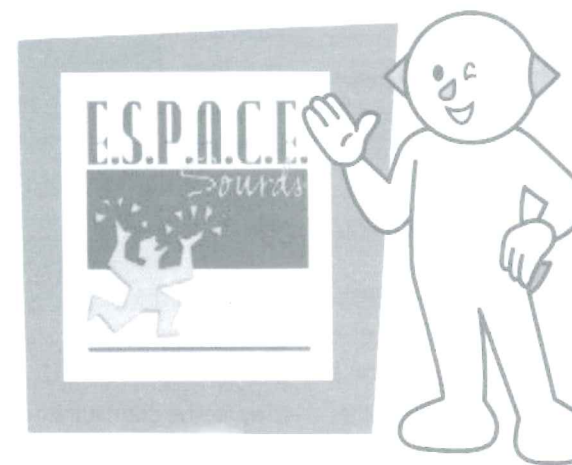
Vous pouvez vous procurer les lexiques de langue des signes et livres thématiques auprès du Centre Francophone de la Langue des Signes Avenue Baron d'Huart 7 1150 Bruxelles Tél./Fax: 02 478 14 48 E-mail : [cfls@belgacom.net](mailto:cfls@belgacom.net)



## Des nouveautés à Espace Sourds

Depuis le 9 décembre 2008, un nouveau service a vu le jour à Espace Sourds à Tournai. L'occasion d'en apprendre plus sur cette association.

Espace Sourds se préoccupe de la réussite familiale et sociale des enfants et des adultes sourds. Elle est composée d'une équipe active dans des domaines très différents.



Autre programme développé : la collaboration de projets pédagogiques et culturels entre Espace Sourds et ASUNOES-CAEIS (Centre d'Accueil, d'Education et d'Intégration des sourds) Louho Porto-Novo au Bénin. Là-bas, l'éducation est un secteur à problème : les personnes handicapées sont considérées comme des sous-hommes. La discrimination est très présente envers eux. Néanmoins, quelques rares établissements se sont spécialisés dans la prise en charge des sourds dans des écoles spécialisées. ASUNOES a pour but de promouvoir toute action susceptible de contribuer à l'épanouissement des sourds. Elle s'est doté d'un centre, le CAEIS, dont le but est de s'investir dans ce combat pour l'intégration des sourds. Des actions ont été mises en place pour mener à bien la réalisation d'un livre et d'un DVD «Woopy au Bénin» : l'organisation de diverses formations pour la création, la conception et la réalisation du livre et du DVD. Le Centre a également mis sur pied le premier festival international des handicapés pour l'intégration, «Handiart-Bénin» et a réalisé un documentaire pour faire découvrir ce que le Bénin met en place pour les personnes sourdes.

L'ASBL a créé et développé, il y a plusieurs mois, un service d'accompagnement familial utilisant tous les moyens de communication

pour aider dans les médiations, les courriers ou les contacts téléphoniques, les parents sourds mais aussi les parents entendants ayant des enfants sourds. Cette action s'inscrit en faveur et dans le respect des sourds.

Les objectifs sont : favoriser l'égalité des chances des personnes handicapées, de soutenir l'autonomisation et d'encourager l'intégration à la communauté sourde en mettant l'accent sur les compétences et non sur leur déficience. Leur mission est l'accompagnement et l'aide à la communication des enfants et des adultes sourds dans toutes les situations de la vie familiale quotidienne : administrations, institutions, services financiers, etc.

Le service d'accompagnement familial propose une évaluation des besoins et des capacités, une identification de l'aide à mettre en œuvre, une coordination des actions des différents intervenants, une formation et un conseil personnalisé et un accompagnement, une assistance ou une aide dans la réalisation des démarches quotidiennes pouvant favoriser une insertion sociale.

Voici certaines des nombreuses activités que propose Espace Sourds.

Plus d'infos : [www.espacesourds.be](http://www.espacesourds.be)



## Les maisons médicales

Qu'est-ce qu'une maison médicale ? Voici quelques informations pour vous permettre de découvrir ces centres.



La Fédération des maisons médicales et collectifs de santé francophone a vu le jour en 1980. Aujourd'hui, elle regroupe une septantaine de maisons implantées à Bruxelles et aux quatre coins de la Wallonie.

Ces centres de santé intégrés ont été créés à l'initiative de médecins généralistes et spécialisés, de kinésithérapeutes.

Une maison médicale est un lieu proche de la population. C'est un relais de campagne pour la prévention. Elle va au-delà des préoccupations curatives. Elle cherche à développer l'autonomie des personnes dans les domaines concernant la santé. Les valeurs qui motivent les maisons sont la solidarité, la justice sociale, la citoyenneté, le respect de l'altérité et l'autonomie des personnes qui les fréquentent.

### Voici quelques-uns de leurs objectifs : <sup>1</sup>

- Répondre aux besoins par l'offre de soins de santé primaires de qualité, qu'ils soient accessibles, continus, globaux et intégrés.
- Promouvoir l'autonomie des personnes qui font appel à leurs services et renforcer leur capacité décisionnelle.
- Participer à l'élaboration de politiques de santé et de politiques sociales, avec le souci permanent du respect des valeurs de solidarités et de justice sociale.

Pour atteindre ses objectifs, les maisons médicales disposent de personnes qui travaillent en équipe ce qui leur permet de coordonner les interventions et d'assurer ainsi une meilleure qualité de soin et une plus grande efficacité. Elles sont aussi disponibles grâce à un accueil de qualité et le plus large possible tout au long de la journée. La permanence du service de soin 24h /24 augmente aussi cette disponibilité.

Les services qu'offrent les maisons médicales vont des soins (consultations, visites) à une garde médicale 24h/24 en passant par une approche des problèmes psychosociaux et encore bien d'autres choses.

Voici donc un service utile et disponible pour tous.

<sup>1</sup> [www.maisonmedicale.org/Quel-est-le-projet-de-santé-des.html](http://www.maisonmedicale.org/Quel-est-le-projet-de-santé-des.html)

### Où trouver du personnel soignant connaissant la langue des signes :

**Centre Hospitalier de Namur**  
Avenue Albert 1er 185, 5000 Namur

Service des urgences : 081/72.67.20. (uniquement par Fax)  
Mme Anne GRAUX, infirmière urgentiste vous accueille en langue des signes au C.H.U.

**ASBL Maison Médicale Anderlecht**  
Avenue Clemenceau 98, 1070 Bruxelles  
Tél. : 02/521.30.44  
Fax : 02/521.38.19  
Email : [info@mmanderlecht.be](mailto:info@mmanderlecht.be)  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h



## Le théâtre accessible à tous

La Fête de la scène, l'Eté, c'est Bruxellons, au Karreveld



Ce slogan est celui du Festival Bruxellons qui se déroulera du 23 juillet au 27 septembre 2009.

Durant cette période, le public pourra assister à des spectacles populaires, au sens noble du terme. La particularité de ce festival est qu'il est accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

Depuis 2005, un partenariat est né entre le Festival et le Sournal. L'objectif commun est d'encourager l'accessibilité des sourds à la culture. Comment ? En surtitrant certaines pièces proposées dans un programme riche de sept spectacles (voir page 37).

A l'origine du projet, le Festival avait prévu de surtitrer la pièce de Jean-Pierre BACRI et d'Agnès JAOUÏ « Un air de famille » dans un souci de la rendre accessible aux néerlandophones. Ne s'arrêtant pas là et voyant la potentialité d'une telle initiative, les organisateurs ont décidé de rajouter des surtitres en français pour les sourds et les malentendants. Malheureusement, le jour de la représentation, la personne responsable des surtitrages est tombée malade. Pour éviter à nouveau ce type d'incident, le Sournal a décidé de collaborer avec Bruxellons.

Depuis, une étroite collaboration s'est mise en place entre les organisateurs et le Sournal. Ils se sont entourés de personnes compétentes. Ils ont fait appel à deux professionnels de l'Institut Supérieur

des Traducteurs et Interprètes. Ceux-ci se sont chargés d'encoder les répliques selon les codes de couleurs utilisés pour le sous-titrage destiné aux sourds et aux malentendants. Ils ont opté pour une couleur différente attribuée à chacun des comédiens, tout en gardant le mauve pour les bruits et la musique ainsi que le jaune pour les voix « off ».

Avec ce projet, la FFSB veut atteindre plusieurs buts. Le premier est de sensibiliser le public entendant et le monde du spectacle à l'importance des adaptations pour les sourds. Le second est de faire tomber certains préjugés et le dernier est de sensibiliser les sourds à l'importance du français.

Le surtitrage n'est pas le seul moyen qui est mis en œuvre. En 2005, 2006 et 2007, le Festival Bruxellons a voulu que les sourds et malentendants puissent bénéficier aussi d'un spectacle de magie présenté par Jack COOPER. Une personne interprétait en langue des signes les dires du magicien, le spectacle étant surtout axé sur le visuel.

Le résultat de ce partenariat ne s'est pas fait attendre : plusieurs dizaines de personnes sourdes ont pu apprécier ces pièces de théâtre. Elles ont surtout félicité un travail rarement accompli dans le monde du spectacle.

Cette année, «**La vie de chantier**» de Danny BOON (mis en scène par Daniel Hanssens) bénéficiera du surtitrage.

Renseignements et réservations :

Festival Bruxellons  
Cooper Production  
Boulevard du Jubilé, 71/3, 1080 Bruxelles  
[www.bruxellons.net](http://www.bruxellons.net)



## Gaffe à toi

**La prévention contre le sida est primordiale.  
Les messages accessibles aux sourds sont rares.  
Trop rares ... Zoom sur une initiative originale.**



**E**mma Gatti (photo), est mère de deux adolescent et éducatrice spécialisée dans un institut qui accueille les enfants et les adolescents sourds dans la région parisienne. Elle a composé une chanson et réalisé un clip pour prévenir les jeunes des dangers de cette maladie. Nous l'avons contacté pour en savoir plus.

### Comment est né le projet «Gaffe à toi» ?

Ce projet est né suite à l'écriture d'un texte sur la prévention du Sida. Ce texte était tout d'abord adressé à mes enfants qui étaient en âge de découvrir l'amour. Après la phase d'écriture, je l'ai mis en musique avec un ami guitariste. Nous avons réussi à composer une chanson et dès l'instant où elle est née, j'ai eu cette idée de clip de prévention pour l'ensemble des adolescents, dans l'espoir qu'il soit largement diffusé. Dans la mesure où je travaille avec des sourds, je l'ai traduit en langue des signes. Le texte a été écrit fin 2007 et le tournage du clip a débuté en 2008. Il a été finalisé et diffusé sur le net le 1<sup>er</sup> décembre de la même année, pour la journée mondiale de lutte contre le sida. C'est un clip accessible à tous : les entendants entendent la chanson, les sourds comprennent le message par la langue des signes, mais aussi grâce au sous-titrage

### Comment s'est passée la réalisation de ce DVD ?

Comme je ne suis pas dans le milieu artistique, j'ai dû convaincre une équipe de professionnels de travailler à la réalisation de ce projet, ce qu'ils ont fait bénévolement. Pour la chanson, j'ai enregistré en studio avec Yves Giraud bassiste du groupe français « Les Fatals Picards ». Dans ce projet, je suis auteur et interprète. La réalisation du clip a nécessité un petit scénario. J'ai voulu mettre en scène un couple de parents. Pour le rôle du père, j'ai tenu à ce que

ce soit un comédien sourd. C'est important comme message auprès des adolescents. En février 2008, nous avons traduit les sous-titrages dans cinq langues. Ces versions ont été diffusées en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre et en France. Le DVD a aussi été mis en ligne sur plusieurs sites.

### Avez-vous bénéficié d'aides ?

A la base, nous avons répondu à un appel à projet de la DASS (Direction des Affaires Sanitaires et Sociales) des Hauts-de-Seine. Le clip a été tourné dans les locaux d'un institut faisant partie de la DASS. Le ministère de la Santé et la DASS des Hauts-de-Seine ont financé la duplication du DVD. Grâce à cela, nous avons pu le distribuer gratuitement à toutes les associations ainsi qu'à des adolescents sourds lors d'un après midi d'information pour la lutte contre le Sida

### Quel réseau de diffusion avez-vous utilisé ?

Le DVD a été évoqué dans « L'œil et la main » sur France 5, une émission exclusivement consacrée aux personnes sourdes faite par des sourds. J'avais envoyé le DVD à d'autres chaînes mais aucune n'a donné suite. Le DVD a également été diffusé sur Internet.

### Quel accueil a reçu votre clip ?

Le clip a reçu un très bon accueil. Le DVD a été très regardé sur les sites vidéo. Les jeunes aiment car la musique est actuelle, c'est un peu rock. Pour les entendants ça leur permet de découvrir la langue des signes. Il y a eu quelques petites critiques sur la façon de tourner. Quelques sourds ont été un peu perturbés par une certaine touche d'originalité. Nous avons filmé en steadycam (caméra tournante). Les sourds ne sont pas habitués à cette technique.



Vous pouvez visionner le clip "Gaffe à toi" sur [www.ffsb.be](http://www.ffsb.be) ou sur le blog d'Emma Gatti : <http://gaffe-a-toi.over-blog.com>

## Annonce / Santé

Les scientifiques de l'ULB et du FNRS recherchent des participants pour une recherche. Elle concerne un projet qui étudie la compréhension du fonctionnement du cerveau d'une personne sourde lorsqu'elle communique avec la langue des signes ou avec le Langage Parlé Complété.

L'expérience se déroule en 1h de testing avec un examen d'imagerie du cerveau pendant qu'on voit quelqu'un signer ou parler (45min) et un mini test de lecture labiale par vidéo (10 min).

Pour cette expérience, les conditions à remplir sont les suivantes :

- Etre sourd profond ou sévère depuis la naissance ou avant l'âge d'un an ;
- Maîtriser une des deux langues (LS ou LPC) de préférence depuis très petit ;
- Etre droitier de préférence ;
- Ne pas porter d'implant cochléaire ;
- Ne pas avoir d'appareil cardiovasculaire implanté (pacemaker) ;

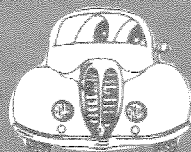
Ne pas avoir de prothèse métallique  
Avoir une bonne vision sans lunettes (on peut utiliser des lentilles).

Vous serez payé 100 euros pour votre participation. Les frais de transport sont remboursés ainsi qu'une nuit d'hôtel si cela est nécessaire.

Les expériences se déroulent tous les lundis à 16h à l'Hôpital Erasme à Bruxelles.

**L'équipe a besoin de nouveaux candidats à partir du mois de mai.**

Pour plus de renseignements ou pour prendre un rendez-vous, vous pouvez les contacter au 0484/721.848 ou par mail à l'adresse suivante : [mario.aparicio@ulb.ac.be](mailto:mario.aparicio@ulb.ac.be) avec l'intitulé «Recherche sur la surdité et le langage».



## L'accès au permis théorique pour tous

M. René Cerise et le CREE Asbl organisent des cours théoriques pour préparer les candidats sourds à l'examen théorique du permis de conduire. Deux sessions sont organisées par an dans les locaux du CREE.



**Nous avons rencontré Monsieur CERISE qui nous a parlé de ce projet.**

**Parlez-nous d'abord un peu de vous ...**

A l'origine, j'ai une formation de régent scientifique - donc, j'étais destiné à être professeur de mathématiques et de sciences - et également régent éducateur pour l'enfance inadaptée. J'ai commencé à enseigner à la Porte Ouverte à Blicquy (Leuze-en-Hainaut). C'était une école où le système d'éducation était assez particulier où la vie collective et l'esprit d'équipe étaient fort développés et c'est sur ce modèle-là que nous travaillions. Nous étions en même temps professeurs, éducateurs et chefs de troupe scouts. C'est à cette époque-là que pour la première fois, j'ai fait la connaissance de sourds. Je suis tombé un jour sur un camp scout composé uniquement de sourds. Et cette troupe était composée d'élèves de l'Institut Royal pour Sourds et Aveugles de Woluwé (IRSA). La langue des signes me fascinait. A la même époque, j'ai fait la connaissance de

mon épouse et j'ai décidé de changer d'orientation et de travailler avec des sourds. Je me suis donc présenté à l'IRSA où j'ai été engagé. Pendant une quinzaine d'années, j'ai été professeur à Woluwé. A la suite de cela, il y a eu une restructuration des établissements scolaires ; cela m'a amené à aller vers l'IRSA à Uccle. Je suis devenu directeur de l'IRSA d'Uccle jusqu'en décembre 1994. Depuis toutes ces années, je continue à consacrer du temps aux sourds

**Vous êtes à l'initiative du projet «Voir et Conduire». Comment est-il né ? Pouvez-vous nous en expliquer le concept ?**

Le concept est né du besoin. En 1968, un Arrêté royal est paru : tout le monde devait présenter un examen théorique pour obtenir le permis de conduire. C'est là que le problème se posait pour les sourds : où allaient-ils apprendre le code de la route et comment pouvaient-ils prendre connaissance de ce code? Je me suis renseigné pour savoir comment il fallait faire et j'ai organisé, avec l'aide d'un parent d'élève, une première session de formation à l'IRSA. Ce sont des gendarmes qui sont venus donner la formation et moi, je leur servais d'interprète. A la fin de celle-ci, nous nous sommes rendus à l'examen. Là aussi, j'ai servi d'interprète mais le nombre de succès n'était pas énorme. J'ai alors voulu organiser une seconde session, mais les gendarmes ont refusé. Il a fallu que je trouve une solution par moi-même. Pour donner une formation théorique, il faut être moniteur agréé. J'ai donc suivi la formation. Depuis plus de 40 ans, j'organise des sessions théoriques qui s'organisent les samedis. Cinq samedis consécutifs de 5 h de cours, ce qui fait 25 heures de cours. Suite à des ennuis de santé, j'ai pris contact avec le CREE Asbl pour qu'il reprenne la formation. Deux personnes vont prendre le relais : Clara LAMOTTE, entendante-signante, et Bruno SONNEMANS, sourd.

**Comment se passe l'organisation des cours ? Qui a-t-il de différent d'avec un cours pour les entendants ?**

Les aspects méthodologies et pédagogies sont très importants et doivent être adaptés aux sourds. Sur le plan du matériel, les cours sont donnés sur des supports visuels. La théorie est la même que pour les entendants. On se base sur les données essentielles pour former un conducteur prudent, qui connaît bien les règles, que ce soit un conducteur bien préparé pour prendre ses cours pratiques. Cela nécessite une pédagogie très particulière. Il faut revenir de nombreuses fois sur les mêmes notions, de même que sur la vérification des connaissances. Il faut

aussi que les symboles gestuels utilisés dans la communication soient bien acquis parce qu'à l'examen, je suis interprète et donc, soumis à la déontologie de l'interprète ; je traduis en langue des signes, mais si le candidat n'a pas compris le signe, je ne peux pas l'expliquer. Nous avons donc créé un outil composé essentiellement de schémas où les questions sont extrêmement simples.

**Avez-vous des soutiens financiers ou autres ?**

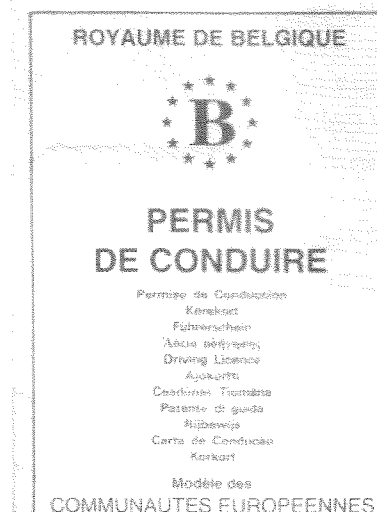
Les candidats viennent pour apprendre à conduire. Sur le plan de l'intégration sociale, c'est un élément très important. La formation se faisant à Bruxelles, ceux qui viennent des autres provinces sont pénalisés puisqu'ils doivent payer leurs frais de déplacement. L'AWIPH prend alors en charge les frais de déplacement.

**En 40 ans d'existence, avez-vous une anecdote à nous raconter ?**

Un jour, une personne s'était vu infliger une surprime par sa compagnie d'assurance, car il était sourd. Je me suis adressé à l'Union Professionnelle des Entreprises d'Assurance qui m'a informé qu'à peu près 50 % des compagnies d'assurance ne faisait

pas de différence. Une enquête a été menée auprès de toutes les compagnies d'assurance ; un questionnaire leur a été envoyé : on leur demandait s'ils appliquaient une surprime pour les person-

nes sourdes et pourquoi. Nous avons pu constater que les compagnies étrangères étaient plus nombreuses que les compagnies belges à infliger une surprime. Nous avons rédigé un article dans «Test Droit» de manière à faire pression sur les compagnies d'assurance. Par la voie des revues pour sourds nous avons recommandé aux sourds de faire attention. Si on leur propose une surprime, ils doivent refuser et s'adresser à une autre compagnie.



**Renseignements et inscriptions :**

La formation coûte 100 euros pour : cinq séances (25 heures de cours) ; le livre et les documents de travail ainsi que l'organisation et l'accompagnement à l'examen (interprétation).

René et L. CERISE  
Avenue Oscar Jespers, 5  
1200 Bruxelles  
Téléphone et fax : 02/772.07.17  
Email : rene.cerise@skynet.be



## Volet social

Frédérique VAN EVELGHEM & Nina BERTOZZI

### «La Vierge Noire» déménage à la Tour des Finances

Début janvier 2009, La Direction Générale Personnes handicapées s'est installée dans la Tour des Finances, en face du Jardin Botanique.



**A** Bruxelles, ceux qui souhaitent rencontrer un assistant social (tous les jours de 9h à 11h30) ou qui doivent passer une visite médicale au centre d'expertise, l'entrée est située au numéro 19 du Boulevard Pachéco.

#### Nouvelle adresse des bureaux :

Direction générale personnes handicapées  
Centre administratif Botanique  
— Finance Tower  
Boulevard du Jardin Botanique 50  
1000 Bruxelles  
Tél : 02/507.87.99

Le nouveau numéro de fax n'est pas encore communiqué.

handif@minsoc.fed.be  
www.handicap.fgov.be

Pour rappel, la demande d'allocations aux personnes handicapées doit être introduite auprès du bourgmestre de la commune où la personne handicapée est inscrite au registre de population ou au registre des étrangers. (Au service social de votre administration communale)

Depuis le 1er juillet 2006 seule la procédure Communit-e, procédure électronique d'introduction des demandes, est d'application. Elle permet d'introduire cette demande via internet directement dans le système informatique du S.P.F. Sécurité sociale via un accès sécurisé.

Ainsi, les personnes reçoivent directement un accusé de réception de la demande ainsi que les formulaires administratifs et médicaux.

De la même manière, la personne handicapée, ou son mandataire, introduit une nouvelle demande auprès de son administration communale, lorsqu'elle estime qu'un élément nouveau peut donner lieu à l'octroi ou à l'augmentation de l'allocation dont il bénéficie. (ex : modification familiale, ou professionnelle.)

A ce propos, notez que depuis juillet 2008, le « Prix de l'amour » est d'application. C'est-à-dire que les revenus du conjoint ou du partenaire sont immunisés pour les catégories 1, 2, 3, 4 et 5 d'un montant de 19 935,68 euros (brut imposable) avec déduction de la moitié des revenus du partenaire dépassant ce plafond.

Les personnes handicapées en couple (surtout les personnes travaillant) qui jusqu'ici ne recevaient pas d'allocation ont donc intérêt à introduire une révision administrative car il y a de grande chance pour qu'elle puisse à présent percevoir une allocation d'intégration !

Si vous souhaitez de l'aide dans vos démarches ou plus d'informations sur votre situation personnelle n'hésitez pas à vous renseigner auprès des services sociaux d'aide aux personnes sourdes.

Info-Sourds de Bruxelles  
Service Social  
Tél : 02/644.68.84  
Fax : 02/644.69.00  
GSM (pour SMS) : 0498/43.43.34  
Email : sisb@infosourds.be



## Hommage

Martine FRAITURE

### Bernard Mottez

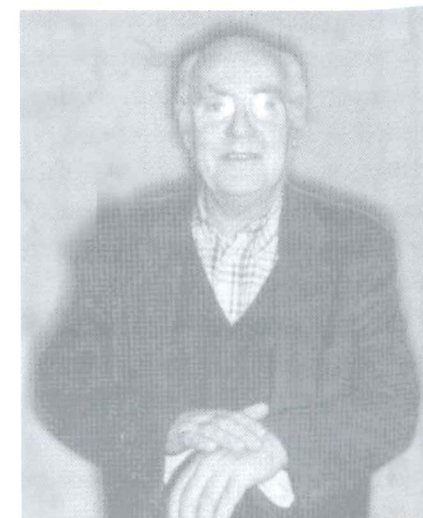
Bernard MOTTEZ, ardent défenseur de la langue des signes et de la culture des sourds

Une grande personnalité de la communauté des sourds en France s'est éteinte dans la nuit du 3 au 4 janvier 2009 à San Salvador où il résidait depuis quelques années avec sa femme Dora. Bernard Mottez, entendant, sociologue réputé et chercheur au CNRS est né le 22 novembre 1930 à Sté Colombe-sur-Seine (département de la Côte d'Or), il était donc âgé de 78 ans.

Dès le milieu des années 1970, il s'est battu sans relâche pour la reconnaissance de la langue des signes française et par là même pour la Belgique aussi. C'est à cette époque (en 1978) qu'un groupe de sourds français ont participé à un stage au Gallaudet Collège (devenu depuis Gallaudet University) sous l'impulsion de Bernard Mottez et Harry Markowicz, linguiste. Ce groupe de sourds sont devenus les pionniers des cours de langue des signes qui sont donnés depuis lors. C'est de là que date ce qu'on appelle la période du réveil Sourd. D'autres sourds suisses et belges ont également suivi les stages (dont Max Rasquinet qui a disparu en novembre 2008) en 1981.

Bernard Mottez est aussi un auteur prolifique, il a rédigé de nombreux articles et des ouvrages qui font référence dont le dernier livre « Les Sourds existent-ils ? » est encore dans les mémoires.

<http://hommagemottez.blogspot.com/>



Pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous ne pouvons publier la rubrique "Le Geste qui sauve".  
Vous la retrouvez, sans faute, dans le prochain numéro.  
Merci de votre compréhension.

Le Geste qui Sauve  
Zone de Police BRUNAU - Secteur de Fleurus,  
Chaussée de Charleroi, 60  
6220 FLEURUS.  
Tél. : 071 82 02 61 - Fax : 071 82 02 77  
GSM : 0477 79 29 53  
E-mail : legestequisauve@hotmail.com



## REGARDE MOI BIEN DANS LES YEUX !

Mais quel est ton secret ?

Pourquoi restes-tu mystérieux ?

Il faut que j'arrive à le découvrir ...

Pour cela, je vais mener l'enquête.

Non pas que je sois un maniaque de l'espionnage, mais ce comportement étrange m'inquiète. Je ne saurais pas faire autrement car j'aime que les choses soient claires.

Cela ne veut pas dire que tu sois un personnage louche, non, je ne permettrais pas et n'aimerais pas que tu prennes la mouche, ni même gâcher une amitié naissante.

C'est dans le but de mieux comprendre la raison de ce mystère, pour moi mieux te cerner, te connaître que je récolte des indices en chemin et petit à petit toutes les pièces du puzzle se rassemblent.

Ca y est, j'ai maintenant compris cet air, ce regard émerveillé, cette observation du visage.

Tu voulais décoder le message que je t'adressais en lisant sur mes lèvres. C'est pourquoi tu avais besoin de m'avoir en face de toi, comme pour se dire ce que l'on pense les yeux dans les yeux.

Lorsque je tournais la tête, que je cachais ma bouche, que je parlais en mangeant ou trop vite, que je n'articulais pas bien, tu perdais le fil de la discussion.

J'ai maintenant compris pourquoi tu ne me répondais pas.

Il y avait un problème de communication, comme si on avait eu une coupure de courant et qu'à présent celui-ci était rétabli.

Eh oui, ce problème est invisible à l'œil nu c'est pourquoi il ne faut pas se fier aux apparences et avoir un jugement tout fait en rangeant la personne au rang des incapables parce que l'on a mal compris quelque chose.

Il suffit de prendre le temps nécessaire et on arrive à trouver un terrain d'entente car, croyez moi, chacun d'entre nous peut apporter beaucoup à l'autre de manière surprenante et humainement enrichissante.

Mon secret est que je suis sourd ou malentendant.



## Activités culturelles près de chez vous

Les initiatives culturelles en faveur des sourds et des malentendants ne sont pas nombreuses ... mais elles existent. En voici une sélection pour les mois à venir.

Le 25 avril 2009, la Maison du Conte de Namur organise le spectacle «Contes de mains et de mots».

Conte pour adultes et adolescent (à partir de 10 ans) Cette représentation aura lieu à la Salle «Le nom de la rose» à 16 h et à 20h30.

Il est raconté en langue des signes et en français par des conteurs sourds et entendants.

### Informations pratiques :

Paf : 8 euros

Réservation indispensable au 0486/16.90.95 ou sur [andespi@skynet.be](mailto:andespi@skynet.be)

Lieu de la représentation :

Le nom de la rose

Rue du séminaire 22

5000 Namur

Du 22 mars au 30 juin 2009, le Musée des Arts Contemporains du Grand-Hornu (MAC's propose une exposition « Jeux de massacre » traitant des thèmes de la violence et de la mort omniprésentes mais aussi du rapport entre réel et virtuel. Le musée organise des visites particulières à l'attention des personnes sourdes et malentendantes.

### Informations pratiques :

Paf : 5 euros

Réservation au préalable (15 jours à l'avance) au service réservation du Mac's au 065/613881

Lieu de l'exposition :

MAC's Musée des Arts Contemporains

Site du Grand-Hornu

Rue Sainte-Louise 82

7301 Hornu

Le musée Félicien Rops est soucieux de permettre à tous d'avoir accès à la culture. Il met en place des visites guidées destinées au public sourd et malentendant.

En collaboration avec le SISW, le musée lance un nouveau programme intitulé *Signez Félicien Rops*.

Deux visites guidées sont proposées : Le samedi 16 mai 2009, de 10h30 à 12h, visite des collections permanentes du musée : l'œuvre de Félicien Rops

Le samedi 20 juin 2009 de 10h30 à 12h, visite de l'exposition temporaire consacrée au peintre et caricaturiste allemand Wilhelm Busch

### Informations pratiques :

Paf : 5 euros

Inscription obligatoire au 081/77.67.55 ou au [rops@ciger.be](mailto:rops@ciger.be)

Lieu des visites guidées :

Musée provincial Félicien Rops

12, rue Fumal

5000 Namur



## Echos des associations

### Les prochaines activités proposées par Arts & Culture asbl

#### Avril

*Dimanche 19* : promenade dans le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut avec Pascal Huyghe, Guide-Nature connaissant la langue des signes ( rendez-vous à 14h à Callenelle/ co-voiturage prévu)

#### Mai

*Samedi 9* : visite guidée en langue des signes par Joëlle Janssens de l'exposition «Les jeux de massacre» au Mac's (Grand-Hornu). Rendez-vous sur place.

#### Juin

*Samedi 6* : visite au Musée d'Ixelles, un musée communal très riche en tableaux et en sculptures

*Dimanche 28* : excursion d'une journée dans le Centre : le matin visite en péniche et petit train des ascenseurs du Canal du et l'après-midi : visite du Parc de et du Musée de Mariemont

Pour tout renseignement, s'adresser à Nicole le Maire : [nicole.lemaire@sourdcom.be](mailto:nicole.lemaire@sourdcom.be)

**Arts & Culture asbl.** Rue Vanderborcht 239, 1090 Bruxelles. Fax : 02/426.27.96.

DEXIA: 068-2234208-34

## Annonces

### Journée Mondiale des Sourds

Le samedi 26 septembre 2009 à Tournai

Dès aujourd'hui, vous pouvez envoyer votre demande de participation.

Informations et contact : [www.ffsb.be](http://www.ffsb.be)

### Appel à candidatures pour le Conseil d'Administration de la FFSB

Lors de sa prochaine Assemblée générale qui se tiendra en mai, plusieurs administrateurs seront en fin de mandat et certains ne se représenteront pas.

La FFSB mène des actions touchant de nombreux domaines tels que : lobbying, aide aux associations, éducation permanente, accessibilité, ...

Si vous connaissez le monde des sourds et avez envie de vous investir et d'apporter vos compétences et votre expérience, engagez-vous !

Pour en savoir plus sur les conditions (cotisation, lettre de motivation, CV,...) prenez contact avec le secrétariat : [secretariat@ffsb.be](mailto:secretariat@ffsb.be)

## Agenda



**Dates des activités des clubs de jeunes sourds :**  
("prov" = "provisoire")

Vendredi 20 mars : CJSMT – Soirée "Carnaval"

Samedi 4 avril : FFSB-Jeunes – Assemblée Générale

Vendredi 24 avril : CJSMT – Activités du club

Samedi 25 avril : Toré Lîdje – Soirée "entendants et sourds"

Samedi 9 mai : Toré Lîdje – Fort Boyard ou Famille en Or

Vendredi 15 et samedi 16 mai : CJSMT – Fête 25 ans

Samedi 23 mai : Toré Lîdje – Barbecue du Foyer

Samedi 30 mai : CJSW – Activités armée et soirée (prov)

Samedi 20 juin : Toré Lîdje – Barbecue "Vacances"

Juin (date à préciser) : CJSMT – Visite à Ypres

Vendredi 26 juin : CJSMT – Activités du club

Samedi 27 juin : Escargotsourds – Jeux sans frontières + soirée

Vendredi 17 juillet (prov): CJSMT – Activités du club

Samedi 12 septembre : Escargotsourds – Fête 3 ans

Vendredi 18 septembre : CJSMT – Activités du club

Samedi 3 octobre : CJSMT – Soirée Halloween

Samedi 17 octobre : CJSW – Soirée "Filles en garçons et garçons en filles"

Samedi 31 octobre : Escargotsourds – Soirée Halloween

Samedi 15 et dimanche 16 novembre : Toré Lîdje- Fête des 100 ans du Foyer

Vendredi 20 novembre : CJSMT – Activités du club

## Annonce

Cet été ... on va rire sous le soleil du Karreveld à Bruxelles. Le festival «Bruxellons» souffle ses 10 bougies. Voilà maintenant 10 ans que se retrouvent, chaque année, les amateurs de théâtre à quelques minutes du centre de Bruxelles au Château du Karreveld. Ce cadre féérique accueille chaque année de nombreux spectacles ou créations. Certains d'entre vous ont peut-être déjà eu la chance d'y voir Cyrano de Begerac, Romeo et Juliette, Le Bourgeois Gentilhomme, ou d'autres spectacles encore. Certains spectacles sont joués en plein air, d'autres dans la salle de réception du château. Vous pouvez également profiter d'un excellent buffet à prix modique avant le spectacle.

Cette année «Bruxellons» garde sa vocation de «théâtre populaire» (au bon sens du terme) et a misé sur l'humour, la tendresse et l'émotion avec entre autre trois créations: une pièce de DANY BOON, un spectacle de magie de notre magicien belge préféré Jack Cooper, et l'histoire tendre et touchante de Shirley Valentine.

AU PROGRAMME :

**BRUXELLONS!**

- «La Vie de Chantier» de Dany Boon (mise en scène : D. Hanssens)
- «Shirley Vanlentine» de Willy Russel (Mise en scène : M. Willequet)
- «Once upon a dream» de Jack Cooper (spectacle de magie)
- «Pièce Montée» de Pierre Palmade (Mise en scène : D. Hanssens)
- «Venise sous la neige» de Gilles Dyrek (Mise en scène : Victor Sheffer) - «Piège pour un homme seul» de Robert Thomas (Mise en scène : Bernard Lefranc - Théâtre Royal des Galeries)
- «L'eau du loup» de Pietro Pizzutti (Mise en scène : C. Delmotte)
- «Oxymore» et «Achille Ridolfi» (concert)

Plus d'infos : [www.bruxellons.net](http://www.bruxellons.net)

VIVONS AVEC « SIGNES DE FOI »  
LE TEMPS DE PAQUES

en l'Eglise de la Sainte-Famille  
Place de la Sainte-Famille à Woluwe-Saint-Lambert  
(interprétation en langue de signes et boucle magnétique)

Dimanche 5 avril 2009 à 9h30  
DIMANCHE DES RAMEAUX

Jeudi 9 avril 2009 à 20h00  
CEREMONIE DU JEUDI SAINT

Dimanche 12 avril à 9h30  
MESSE DE PAQUES

Tous renseignements : tél./fax 02 772 71 08 / télétexte 755  
signesdefoi@bxl.catho.be

**Déménagement ??**

**Changer l'adresse**

Bruxelles      Wallonie ou Flandre

2

3. **EXPLIQUER**

4

5

**Adresses**

INFO-SOURDS  
Rue Van Eyck 11A/4  
1050 Bruxelles

COCOF  
Rue des Palais 42  
1030 Bruxelles

www.cabvlaanderen.be

www.sfbw.be

Si vous déménagez!

Carte Membre de la FFSB



2009



Malentendant ou Sourd

Nom : ADNET  
Prénom : Thierry

N° FXXXXX

Cette carte atteste officiellement de votre qualité de sourd ou de malentendant; elle fait foi auprès des autorités dans votre vie quotidienne pour justifier de vos particularités de communication.

Avec la Carte Membre, vous soutenez la défense des droits des sourds francophones (plus de sous-titrages à la TV, plus d'interventions du Fonds Bruxellois ou de l'AWIPH, plus d'interprétation en langue des signes, de nouveaux moyens de communication...).

Cette carte vous donne droit à:

- La location gratuite sur les livres, vidéos,... du CIDS
- Pour les jeunes: accès aux Chantiers/Echanges de sensorial Handicap cooperation

Vous pouvez demander le formulaire d'inscription à M. Thierry ADNET.  
Fax: 02/644.68.44 - Email: [animateur@ffsb.be](mailto:animateur@ffsb.be)  
Sur notre site: [www.ffsb.be/carte\\_membre.htm](http://www.ffsb.be/carte_membre.htm)

Solution des mots croisés n°83

1 A  
L  
O  
U  
S

2 A  
N  
V  
E  
R  
S

3 M  
B  
G

4 C  
O  
U  
R  
T  
R  
A  
I

5 D  
I  
N  
A  
N  
T

6 N  
G  
U  
N  
G

7 W  
A  
T  
E  
R  
L  
O  
O

8 L  
O  
U  
V  
A  
I  
N

9 M

10 A  
N  
V  
E  
R  
S

11 S

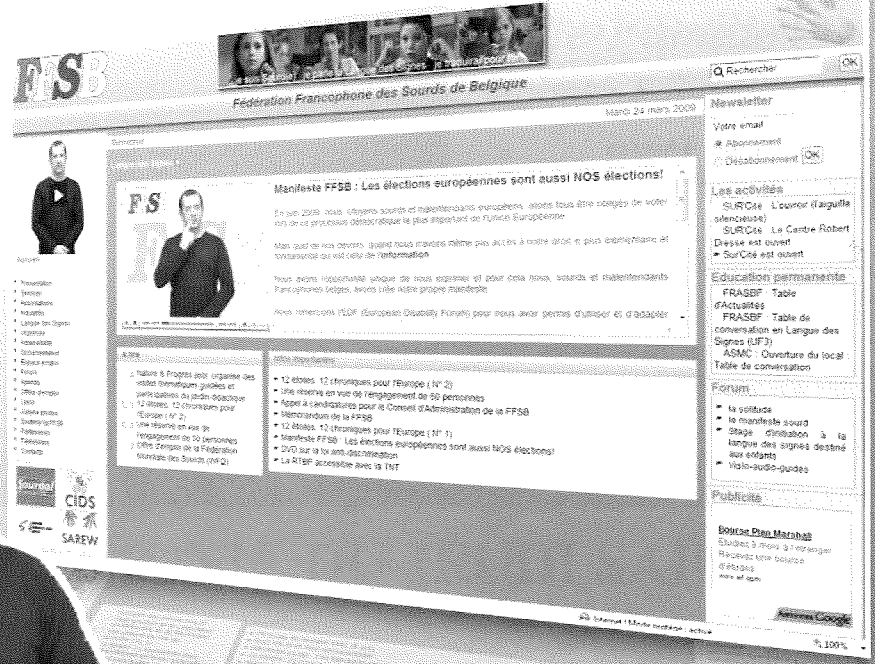
12 V  
E  
C  
H

13 O  
S  
T  
E  
N  
D  
E

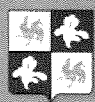
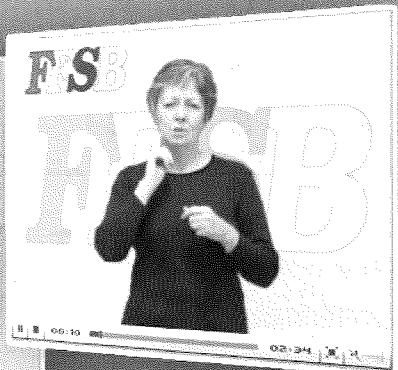
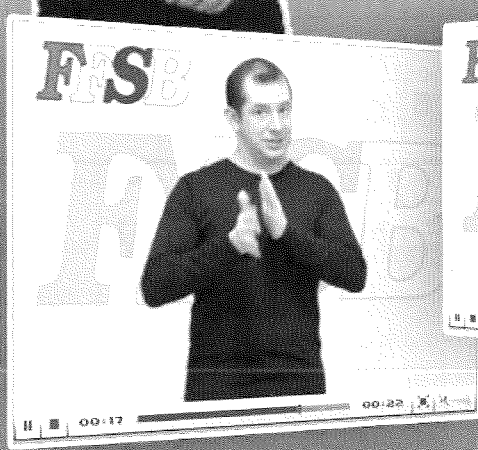
14 V  
I  
L  
V  
O  
R  
D  
E  
S

15 Z  
A  
V  
E  
N

NEW



www.ffsb.be



Rendez-vous sur [www.ffsb.be](http://www.ffsb.be), un site bilingue français - langue des signes